

PEZOU Le Lien



2023



Mairie de Pezou - 1 rue du Perche- 41100 Pezou
02 54 23 40 69

Nouvelle adresse mail : contact@mairiepezou.fr

Ouverte au public 9h à 12h tous les matins sauf le mardi
13h30 à 17h les lundis et jeudis

www.pezou.fr



Pierre Solon
Maire

Le Conseil Municipal



Gabrielle Faudet
1^{er} adjoint



Aurélien Lemoine
2^{ème} adjoint



Michelle Daguët
3^{ème} adjoint



Jérôme Brillard
4^{ème} adjoint



Jacky Gauthier



Laurence Lusseau



Hervé Cottereau



Agnès Fradet



Virginie Khatir



Christophe Tissier



Judicaël Bertin



Christelle Camus



Sébastien Petot

Pierre Solon, Maire, et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Et les agents municipaux

Secrétaire Générale

Céline GRANGER

Services Administratifs

Murielle AUZANNEAU
Claude DEBERTONNE
Gaëlle LANGLAIS

Services Techniques

Olivier DELAUNAY
Michel ROUSSEAU
Roselyne DESBUREAUX

Contractuels :

David BIZERAY
Noël GAUTHIER

Le Lien

Edition 2023

Sommaire

Informations Municipales

- P 4 - 5 Démarches administratives
- P 6 Tarifs
- P 7 Informations financières
Commissions municipales
- P 8 - 9 2022 en images
- P10 - 11 Travaux & réalisations 2022
- P 12 Bibliothèque-
- P 13 La boîte qui sauve
Infos intercommunales
- P 14 Etat civil 2022
- P 15 CCAS

Associations

- P 16 Coordonnées des
Associations
- P 17 Pêche - CTTV
- P 18 Les roues de l'amitié -
Loisirs Pêche Pezou -
Sté de chasse
- P. 19 Ensemble & Solidaires -
Kdanse
- P. 20 Le RdV des Doudous -
ANOUE
- P 21 APE 5 Villages
- P 22 Tennis de table -
Pétanque - Tennis Club
Secteur Inter paroissial
- P 23 Souvenir Français

Sécurité Santé

- P. 24 Pompiers - Gendarmerie

Intercommunalité

- P 25 SIVOS La Loirelle
- P 26 - 27 Ecole La Loirelle
- P 28 - 29 SIAEP
- P 30 SMPV - ADIL
- P 31 VALDEM

Services

- P 32 - 34 Numéros utiles
- P 35 Bien vivre ensemble
- P 36 Images de Pezou

ISSN 2493-3023

Le bulletin est réalisé et imprimé par nos soins sur du papier recyclé. Les articles sous signature n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de publication : Le Maire, Pierre Solon

Comité de Rédaction : Pierre Solon, Gabrielle Faudet-Nellenbach, Hervé Cottereau, et Virginie Khatir.

Crédit photos : les membres du Comité de Rédaction

Le mot du maire

Chers amis,

Deux années suspendues au temps de la pandémie. Dans le brouhaha général qui portait notre société au paroxysme de l'inquiétude, j'ai trouvé cette période étrangement silencieuse. Souvenez-vous, nous étions 60 millions de spécialistes en pandémies et presque autant de procureurs.

Et pendant que les réseaux sociaux se livraient à leurs clabauderies coutumières, je me demandais pourquoi dans tout ce bruit j'entendais un silence. C'était quand les braves destinés à nos infirmières et infirmiers ont cessé de s'envoler des fenêtres. C'était l'écho des grandes douleurs que nos familles vivaient, ces grandes douleurs que l'on sait muettes, elles. Nous avons tous été touchés par elles c'est pourquoi je dédie cette modeste évocation à la mémoire de ce temps silencieux, à ceux qui ont souffert.

Mais cette évocation aussi pour repartir d'un bon pied, quand on connaît le mal c'est plus facile de voir un avenir.

Voici 3 ans que vous nous confiez la direction des affaires communales. Le moment de faire un bilan et de regarder la suite de notre histoire commune est arrivée.



Nous avons commencé par nos biens immobiliers : rénovation de locaux et ravalements de l'ancienne gendarmerie, mise aux normes des appartements et remplacement de chaudières. Nous avons fait la reprise du toit de la mairie avec l'aide du département.

Puis nous avons aménagé notre espace public : création d'une voie douce le long de la D12 destinée aux promeneurs et aux utilisateurs de l'espace sportif. Création d'un chemin doux entre la rue de la Bardinière et la rue du Gratteloup qui permet de relier le centre bourg, en s'éloignant du trafic automobile, à l'entrée de Pezou et aux bois surplombants le clos de la Rosée. Aménagement du parking au cimetière. Plusieurs chemins et fossés ont été refaits par nos agents communaux et les aménagements des trottoirs continuent.

Nous avons aussi maintenu les loisirs organisés par la commune : bibliothèque ; programme des spectacles Festillesime41 maintenu grâce aux spectacles l'extérieur ; Noël des enfants avec l'aide de l'ANOUE ; reprise du repas de nos aînés par la volonté des membres du CCAS et concert dans le cadre du Festival Romantique du Loir,

Pezou est mécène de cet événement depuis bientôt 8 ans et je ne boude pas mon plaisir de voir ce Festival s'ancre sur les bords de notre Loir. St Firmin des Près et Lisle sont devenues aussi des étapes pour ces virtuoses.

Comment passer sous silence la donation que nous avons reçue de l'association de l'amicale du personnel Séailles et Tison, l'intégralité de l'espace Marcel Bisault nous a été offert en échange d'un libre accès à tous ses membres et à cet espace. En honneur à Marcel Bisault, nous conservons ce nom.

Un mot de nos associations qui nous offrent tant de moments festifs grâce au dévouement et à la gentillesse de tous les bénévoles. Elles ont entamé leur redémarrage. Le public a changé d'habitudes et il y a un gros effort à produire pour s'adapter à ces nouveaux adhérents. Certaines associations, comme ANOUE, ont profité de cette période pour se renouveler et cela nous promet quelques belles manifestations en 2023. Saluons l'arrivée de K'Danse qui est venue s'installer à la Paillère en complément de ses activités à Renay.

Des bénévoles encore se sont emparés de la préparation du stand de Pezou au comice agricole 2022. Très remarqué de par la qualité et la variété de sa décoration, songeons que cela leur a demandé plus de deux mois de préparation.

Bravo à toutes et tous, vous êtes fantastiques.

Depuis 2020 ce sont une bonne douzaine d'artisans qui se sont installés dans notre commune ainsi que 40 familles alors que 43 bébés sont nés. C'est une chance pour Pezou car la démographie est l'épine dorsale du développement d'un territoire qui dessine notre avenir.

Et demain ? Nous attaquons un programme de plusieurs années pour le changement de la station d'épuration du bourg. C'est un projet d'environ 1 500 000€ dont dépend la réalisation du lotissement rue Robert Brienne.

Nous souhaitons maintenir le niveau médical que Pezou offre aujourd'hui : médecin, pharmacien, infirmières et kinésithérapeute ainsi que de s'adapter aux nouvelles pratiques médicales. C'est un projet structurant que nous sommes plusieurs communes voisines à vouloir voir se réaliser prochainement.

2023 verra la réalisation, par la CCPHV d'une voie d'éco mobilité sur notre communauté de communes. Un tronçon traversera le village et fera la liaison avec Lisle. Enfin le déploiement de la fibre s'achève. La connexion est gratuite, confiée à TDF jusqu'à votre domicile. C'est le fournisseur d'accès internet qui vous connecte mais vous avez le choix de celui-ci. Alors profitez des offres du marché il y a une vraie concurrence tarifaire .

Toutes ces actions passées et à venir ne se font qu'avec le soutien financier du Département, de la Région et de l'État, Nous avons la chance d'être dans un environnement dynamique mené par des acteurs efficaces.

Voilà ce qui nous reste à réaliser prochainement pour gagner le pari de notre développement. Pezou est dynamique et se prépare à l'avenir. Vos conseillers, mes adjoints et moi-même en faisons un point d'honneur.

Je veux joindre à ce programme, le personnel administratif et technique qui nous permettent d'avancer et qui vous sont si dévoués.

Tous mes vœux de santé, de sérénité et de confiance en l'avenir vous accompagnent pour 2023.

Le Maire, Pierre Solon

ETAT CIVIL

Déclaration de Naissance

Mairie du lieu de naissance avec le livret de famille, la carte d'identité et le certificat du médecin dans les cinq jours après l'accouchement et huit jours en cas d'éloignement géographique.

Extrait ou copie d'acte de naissance, mariage ou décès certifié conforme :

Mairie du lieu de l'acte avec la date de l'évènement, nom et prénoms de la personne concernée et enveloppe timbrée. Consulté sur www.actes-etat-civil.fr

Pour les Français nés à l'étranger, s'adresser au Ministère des Affaires Etrangères et européennes, 11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes Cédex 09, avec une enveloppe timbrée www.diplomatie.gouv.fr.

Formalités de mariages :

Mairie du domicile d'un des 2 futurs époux ou des parents, avec copies d'actes de naissance de moins de 3 mois à la date du mariage, CNI des 2 époux, liste des témoins et la CNI justificatif de domicile. Dossier à retirer en Mairie. Remise des documents au moins un mois avant la date du mariage.

Pacte Civil de Solidarité :

Mairie du lieu de résidence, compléter un dossier avec pièces d'identité en cours de validité, copie d'actes de naissance de moins de 3 mois, la convention choisie.

Lors du dépôt du dossier en mairie, un récépissé est remis à chaque partenaire en un exemplaire unique qui ne peut pas être réédité.

La convention est remise aux partenaires ; aucune copie n'est gardée en mairie.

Si elle est perdue aucune copie ne peut être donnée.

Reconnaissance anticipée :

Filiation de l'enfant d'un couple non marié : n'importe quelle mairie. Le père et la mère peuvent reconnaître l'enfant avant la naissance. Présenter une pièce d'identité.

Duplicata du livret de famille : Mairie du domicile avec l'état civil des conjoints et des enfants.

Déclaration décès :

A la mairie du lieu du décès dans les 24h avec le livret de famille du défunt et le certificat de décès.

INSCRIPTION SCOLAIRE

Inscriptions écoles maternelle et primaire : A la mairie avec livret de famille et un justificatif de domicile ou sur le site de la mairie.

DEMANDE DE LOGEMENT COMMUNAL

Un dossier doit être complété en mairie afin que la commission statue au départ de logement.

ASSISTANTES MATERNELLES

Pour rechercher une assistante maternelle, consulter le site www.assistant-maternel-41.fr

DECLARATION CHIENS

Déclarer un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie : Apporter le carnet de vaccinations, l'attestation d'assurance et compléter le Cerfa en mairie.

OBJETS TROUVES

Si vous avez perdu un objet, vous pouvez venir à la mairie et vous aurez peut-être la bonne surprise de le retrouver

JOURNEE CITOYENNE

A 16 ans (Né en 2007), le recensement **en mairie ou en ligne** est obligatoire dans le trimestre qui suit l'anniversaire. Vers 17 ans, tu seras convoqué pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). **Le certificat de présence à cette journée est obligatoire pour les inscriptions aux concours, examens et permis de conduire.** Rendez vous sur MAJDC.fr. **Accueil téléphonique 09 70 84 51 51 - ou MAIL : csnj-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr**

Notre mairie n'est pas équipée pour les cartes nationales d'identité (CNI) et les passeports. La validité de votre CNI est de 15 ans. Les cartes délivrées aux personnes majeures entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 bénéficient d'une extension de validité de 5 ans. Le passeport lui est valide 10 ans.

Comment faire votre demande ?

Vous devez remplir une pré-demande sur le site

 <https://ants.gouv.fr>

Un numéro de dossier vous est attribué avec lequel vous pouvez suivre votre demande.

Où déposer votre demande ?

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie disposant d'une station d'enregistrement avec votre document pré-rempli en ligne et les pièces à joindre. Votre présence est indispensable pour la prise de vos empreintes.



Attention, le service peut exiger que le dépôt se fasse uniquement sur rendez-vous.

Les mairies de notre secteur sont **Vendôme, Morée, et Oucques la Nouvelle**

Quelles pièces à fournir ?

Cela varie selon les cas. Renseignez-vous :

- à la mairie où vous souhaitez déposer votre demande
- sur les sites internet
« service-public.fr » ou « www.pezou.fr »

Le retrait de la nouvelle carte se fait à la mairie où vous avez déposé votre demande.

Un point numérique est ouvert à la mairie de Pezou, où le personnel vous aidera à remplir vos dossiers. Vous pouvez y accéder aux heures d'ouverture au public.

Pour la délivrance des certificats d'immatriculation, permis de conduire, inscription en ligne sur liste électorale

<http://www.service-public.fr>

Pour tout renseignement d'ordre administratif, composez le 3939

L'accès aux sites internet du gouvernement est toujours gratuit.

REGLER vos avis de paiement (cantine, garderie, eau, assainissement...) sur internet. Sécurisé, simple, rapide et Gratuit

Le Service Gestion Comptable de VENDOME (RESOR PUBLIC) vous informe :



Comment procéder ?

Munissez vous de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr ou sur payfip.gouv.fr, de votre avis de somme à payer, de votre carte bancaire OU payer par prélèvement unique. Après le paiement, un courriel de confirmation vous sera envoyé.



La mairie vous informe sur votre portable :

Comment ça marche ?

1

Votre mairie vous propose

Localiti

Restez informés en temps réel

Téléchargez-là gratuitement !

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000

1001

1002

1003

1004

1005

1006

1007

1008

1009

1010

1011

1012

1013

1014

1015

1016

1017

1018

1019

1020

1021

1022

1023

1024

1025

1026

1027

1028

1029

1030

1031

1032

1033

1034

1035

1036

1037

1038

1039

1040

1041

1042

1043

1044

1045

1046

1047

1048

1049

1050

1051

1052

1053

1054

1055

1056

1057

1058

1059

1060

1061

1062

1063

1064

1065

1066

1067

1068

1069

1070

1071

1072

1073

1074

1075

1076

1077

1078

1079

1080

1081

1082

1083

1084

1085

1086

1087

1088

1089

1090

1091

1092

1093

1094

1095

1096

1097

1098

1099

1100

1101

1102

1103

1104

1105

1106

1107

1108

1109

1110

1111

1112

1113

1114

1115

1116

1117

1118

1119

1120

1121

1122

1123

1124

1125

1126

1127

1128

1129

1130

1131

1132

1133

1134

1135

1136

1137

1138

1139

1140

1141

1142

1143

1144

1145

1146

1147

1148

1149

1150

1151

1152

1153

1154

1155

1156

1157

1158

1159

1160

1161

1162

1163

1164

1165

1166

1167

1168

1169

1170

1171

1172

1173

1174

1175

1176

1177

1178

1179

1180

1181

1182

1183

1184

1185

1186

1187

1188

1189

1190

1191

1192

1193

1194

1195

1196

1197

1198

1199

1200

1201

1202

1203

1204

1205

1206

1207

1208

1209

1210

1211

1212

1213

1214

1215

1216

1217

1218

1219

1220

1221

1222

1223

1224

1225

1226

1227

1228

1229

1230

1231

1232

1233

1234

1235

1236

1237

1238

1239

1240

1241

1242

1243

1244

1245

1246

1247

1248

1249

1250

1251

1252

1253

1254

1255

1256

1257

1258

1259

126

Location de la salle Paul Martinet

Le nombre maximal de personnes autorisées dans les locaux est fixé à 250 pour les repas, 300 pour les spectacles et 350 pour les manifestations debout. En cas de raisons impérieuses, ces chiffres peuvent être modifiés. C'est le cas pour le respect des mesures sanitaires liées à la COVID par exemple.

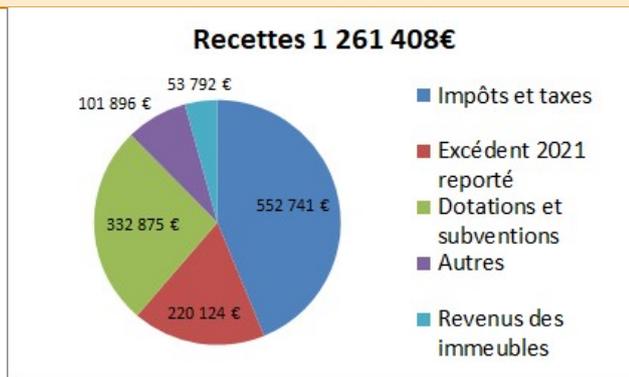
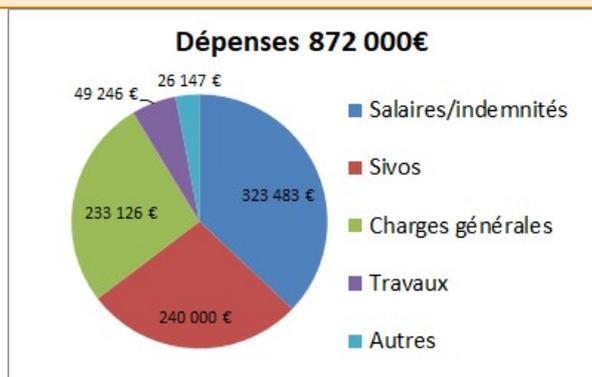
Locaux à louer	Tarifs Particuliers et associations hors commune	Tarifs associations pezoviennes	Tarifs professionnels pour manifestations à but lucratif
Ensemble des locaux Forfait- week end (du vendredi midi au lundi matin)	600 €	1 Gratuité annuelle 2ème manifestation forfait de 30 % du tarif public Autres manifestations forfait de 40 % du tarif public	750 €
Ensemble des locaux 1 jour hors week-end	240 €		300 €
Locaux sans grande salle et loges week-end (hall + bar + vestiaires + sanitaires + cuisine + tables et chaises)	200 €		250 €
Locaux sans grande salle et loges 1 JOUR HORS WEEK-END (hall + bar + vestiaires + sanitaires + cuisine + tables et chaises)	100 €		125 €
Locaux sans grande salle et loges DEMI JOURNEE HORS WEEK-END (hall+ bar+ vestiaires+sanitaires + cuisine + tables et chaises)	50 €		65 €
Options en supplément :			
Forfait location vaisselle 70 €			
Forfait ménage ensemble des locaux 120 € ou pénalités nettoyage non fait (total ou partiel)			
Forfait ménage sans grande salle 80 € ou pénalités nettoyage non fait (total ou partiel)			
Acompte de 30 % à la réservation + attestation d'assurance responsabilité civile			
Les associations "loi 1901" pezoviennes sont dispensées de l'acompte			
Caution de 700 € demandée à la remise des clés			
Le solde de l'ensemble des montants est demandé à l'état des lieux de sortie, y compris les dédommagements pour la casse de la vaisselle			

Tarifs des concessions du cimetière au 1er Janvier 2022

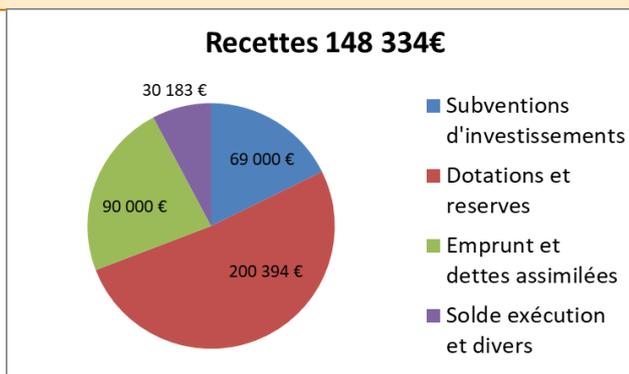
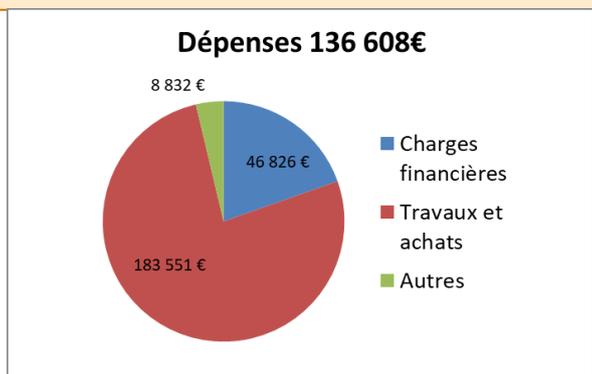
Type de concession	Surface de l'emplacement	Durée	Tarifs
Emplacement traditionnel	2,20 m x 1,40 m = 3,08 m ²	50 ans	400€
		30 ans	330€
		15 ans	220€
Emplacement pour cave-urne	1 m x 1 m = 1m ²	30 ans	210 €
		15 ans	130 €
Case dans le columbarium	Pour 2 à 3 urnes funéraires	30 ans	550 €
		15 ans	350 €

Informations financières 2022

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Commissions du Conseil Municipal

Les commissions fonctionnent sous la direction d'un responsable choisi parmi les élus.

Voici leur périmètre de compétence :

Appel d'offres

Participer à la mise en concurrence des entreprises sollicitées dans le cadre de marché public, procéder à la cotation des candidats et proposer un choix d'entreprise au Conseil Municipal.

Voirie

Identifier les chantiers à conduire, les faire évaluer et les prioriser. S'assurer de l'état de notre patrimoine voirie

Bâtiments

Identifier les chantiers à conduire, les faire évaluer et les prioriser. S'assurer de l'état de notre patrimoine bâtiments

Assainissement

Présenter les travaux à mener selon l'étude patrimoniale réalisée en 2019, faire un planning du suivi des travaux votés au Conseil Municipal

Communication

Mener les actions de communication au profit de la commune de Pezou : reportage photos, liens avec la presse locale, rédaction et mise en pages des éditions municipales, vérifier l'affichage municipal

Finances

Préparer le budget municipal pour le Conseil Municipal, faire le suivi des dépenses et recettes, gérer l'enveloppe des subventions

CCAS

Suivre les demandes d'aides formulées auprès de lui, organiser et participer au repas de nos aînés, au Noël des enfants et à la distribution des colis de Noël

Fêtes et cérémonies

Préparer les événements organisés par la commune

Relation avec les associations

Assurer la coordination mairie/associations

Sports

Gérer la relation avec les associations utilisant une des installations de La Grenouille, maintenir les équipements sportifs en bon état de fonctionnement

Cadre vie

Superviser les espaces verts, intervenir dans les projets communaux sous l'angle de vue du confort de vie, proposer les aménagements en ce sens

2022 en images

07/05



Festillésime La P'tite Boutique



Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

08/05

22/05



Les bénévoles décorateurs du stand



Stand du Comice Agricole Morée



14/07



Nettoyons la nature

24/09



01/10



Inauguration Parc Marcel Bisault



15/10



Accueil des Nouveaux Habitants

02/10



Festival Romantique du Loir

05/11



Repas des Aïnés

26/11



Commémoration de l'Armistice de 1918



Cérémonie Sainte Barbe

11/11



Signalisation Réseaux SNCF

Quelques exemples des travaux quotidiens des employés communaux :

Assainissement : Relevage des compteurs des stations d'épuration, entretien...

Entretien et création des espaces verts : taille des haies, tonte des pelouses et accotements, désherbage, ramassage des feuilles, broyage fossés...

Entretien et petits travaux de maintenance des bâtiments communaux (nettoyage, peinture, rangement, ...)

Nettoyage et entretien de la voirie : ramassage des poubelles et dépôts sauvages, réparations des incivilités en tous genres, rebouchage enrobés des nids de poules sur chemins et chaussées goudronnées, affichages, poses de panneaux...

Identifications des animaux perdus (la commune est munie d'un appareil pour lire les puces électroniques qui évite les déplacements chez un vétérinaire).
ET bien d'autres choses encore...



Gestion d'un dépôt sauvage
en partenariat avec la commune de Lisle:
80 pneus retirés de la nature



Entretien de voirie chemin de la Ramée



**Le Coteau Fleuri
Chemin du Château**



Remplacement des fenêtres et mise en peinture des volets des logements locatifs rue de la Gare.



Création d'un massif végétalisé rue de Châteaudun



Bibliothèque Municipale

L'année 2022 a été intense en activité avec une équipe de bénévoles dynamique.

Les animations ont commencé par BB Bouquine le 5 avril. En partenariat avec Katia, animatrice à la médiathèque de Fréteval, nous avons reçu les assistantes maternelles du Rendez-vous des Doudous et les enfants qu'elles gardent ainsi que quelques mamans avec leurs enfants.

L'animation a été très suivie par les enfants, il s'agissait de faire de petits exercices physiques, en douceur, sur de la musique, en faisant bien attention aux consignes, le tout dans la bonne humeur et les sourires.



assurer une prestation de qualité, maîtriser le texte et les personnages.

Ces temps de plaisir partagé sont l'occasion de rappeler l'intérêt du livre et recréent un pont pour découvrir des histoires grâce à la lecture.

Bien sûr, tout au long de l'année la bibliothèque a été ouverte les mercredis et samedis de 10h à 12h grâce à la présence de Chantal, Claudine et Martine épaulées par Gabrielle.

Le fond a été enrichi de 44 livres neufs, acquis auprès de la Maison de la presse que nous remercions pour ses conseils avisés. En effet, ces nouveautés remportent un franc succès auprès des adhérents. Nous avons également rentré 250 livres, tous publics, grâce à la générosité de 7 donateurs que nous remercions vivement.

La bibliothèque de Pezou en 2022 c'est :

- 407 visites d'adhérents, adultes et enfants confondus,
- un total de 1189 ouvrages empruntés
- 91 journées d'ouverture

sans compter les partenariats avec l'école à laquelle nous prêtons des documents sur les thèmes travaillés en classe.

En parallèle, les bénévoles ont donné de leur temps en plus des permanences pour lancer l'informatisation. Il a fallu trier et enregistrer tous les ouvrages puis leur attribuer un code barre.

A ce jour, l'ensemble des documents, livres, magazines, revues, est enregistré et les prêts peuvent se faire informatiquement ce qui apporte plus de confort, de précision et laisse du temps pour aider et conseiller les adhérents si besoin.



Activité manuelle après la chasse aux œufs



Le 9 avril, l'association des assistantes maternelles «Le rendez-vous des Doudous» et les bénévoles de la bibliothèque se sont mobilisées pour organiser la Chasse aux Œufs dans le parc Marie Genty. Les enfants ont tous reçu des chocolats et sont repartis avec une petite réalisation manuelle.

Le 6 octobre, les enfants de maternelle de l'école de Pezou ont été reçus à la bibliothèque autour d'un «tapis de lecture», suivi par des contes sous forme de kamishibai. Ces animations, sur le thème du cirque, en partenariat avec la médiathèque de Fréteval, aidées des

bénévoles de la bibliothèque. C'était la première fois qu'un «tapis de lecture» était proposé et des entraînements avec Katia ont été nécessaires pour



Le coin des enfants



La bourse aux livres

Nous avons terminé l'année avec la bourse aux livres dont le bilan est mitigé malgré la communication et l'information. La décision de renouveler, peut-être à une date plus judicieuse, est à l'étude.

Souhaitons que l'année 2023 soit une année profitable à la lecture à Pezou. De nouveaux projets d'activités sont en cours et devraient remporter un franc succès avec l'énergie et le dynamisme de Chantal, Claudine et Martine auxquelles viennent se joindre ponctuellement d'autres bonnes volontés.

Gabrielle Faudet-Nellenbach

Bibliothèque municipale – Rue de Paris
Ouverte les mercredis et samedis de 10h à 12h
Tél 02 54 23 69 03 aux heures d'ouverture



Une boîte dans votre réfrigérateur :
"LA BOITE QUI SAUVE"

Une boîte qui peut peut-être sauver des vies...

Les pezoviens ont découvert ce concept à la fin de l'année 2021 :

A l'intérieur de cette boîte, **une fiche de renseignements** à compléter et **des photocopies des documents essentiels**.

Ces informations peuvent permettre de faire gagner un temps précieux aux services qui interviennent en cas d'urgence.

Un **autocollant** est fourni. Il est à apposer **sur le réfrigérateur**. Ainsi toute personne ayant besoin de porter secours, de donner des renseignements aux Services d'Urgence, saura que vous possédez la

"boîte qui sauve", ce qui permettra de ne pas commettre d'impair dans les soins apportés. Ce dispositif est communiqué aux pompiers, au Samu, à la gendarmerie et aux structures d'aide à la personne qui interviennent sur la commune.

Pourquoi dans le réfrigérateur ?

Généralement, chaque foyer en possède un dans la cuisine, donc facilement repérable.

Les boîtes sont mises **gratuitement** à la disposition des personnes de **68 ans et plus**, des **personnes fragilisées** par la **maladie et/ou le handicap**.

La mise en place de cette action apporte une tranquillité d'esprit aux bénéficiaires, ainsi qu'à leur famille.



Elle est disponible gratuitement à la mairie de Pezou. Tél 02 54 23 40 69

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

cphv Communauté du Perche & Haut Vendôme

Intervention vidanges groupées (minimum 5 Inscrits)

COÛTS MUTUALISÉS RÉALISÉS PAR UN VIDANGEUR AGRÉÉ

Communauté du Perche & Haut Vendôme
 Place Pierre Genevée 41160 FRÉTEVAL
 www.cphv41.fr - Rubrique SPANC - Entretien-Vidange
 02 54 82 74 91
 cchv@cchv41.fr

LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

cphv Communauté du Perche & Haut Vendôme

La Communauté du Perche & Haut Vendôme prend en charge 100% de la destruction des nids de frelons asiatiques

Afin de bénéficier de la prise en charge, contactez la CPHV avant toute intervention !

SAVOIR LE RECONNAITRE

Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)
 Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

02 54 82 74 91
 cchv@cchv41.fr
 Communauté du Perche & Haut Vendôme
 Place Pierre Genevée 41160 FRÉTEVAL

Pezou
 Vallée du Loir

Pour le frelon commun Pezou prend les frais à sa charge. Contacter la mairie pour cette démarche

CONTACTEZ-NOUS !
 Médiathèque La Fonderie
 Place Pierre Genevée, 41160 Fréteval
 02 54 82 67 29
 conseilnumerique@cchv41.fr

Ateliers numériques collectifs

Tous les mercredis et vendredis, de 15h à 17h, à la médiathèque La Fonderie.

Rencontrez votre CONSEILLER NUMÉRIQUE

Utiliser un ordinateur, smartphone ou tablette
 Naviguer sur internet
 Gérer ses courriels
 Protéger ses données personnelles
 Créer son CV...

Des rendez-vous gratuits et individualisés !

À la médiathèque La Fonderie, la médiathèque de Droué ou en mairies, bibliothèques, associations, selon les demandes.



Informations municipales et intercommunales

Le Maire et le Conseil Municipal

Souhaitent la bienvenue à :

Clara

Roxanne



PRUNES Roxanne 12/02/2022
 MELLINET Clara 02/06/2022
 SANTANA BARBOZA Emilia 03/08/2022
 PIEL Wyatt 11/08/2022
 BELTOISE REVEAU Julia 11/08/2022
 LEMORE Alix 12/08/2022
 DE KEYSER OLEJNICZAK Raphaël 12/10/2022
 LORY Joy 22/10/2022

& deux bébés dont les parents n'ont pas souhaité de parution dans la presse.



Alix



Wyatt

Raphaël

Adressent tous leurs vœux de bonheur aux mariés :



Romain LANGLAIS
 Bérangère CHERAMY
 16/07/2022

Julien COTTEREAU
 Anne-Line FORTIN
 11/06/2022

Christophe MICHAUD
 Véronique DESCLOUX
 02/07/2022



Assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de :

AUBERT Thierry - 01/02/2022
 TERRIER Claudine - 14/03/2022
 LARTIGUE Marc - 18/06/2022
 BRILLARD Ginette - 06/10/2022
 DUPONT Roger - 06/12/2022
 PRUDHOMME Erminia - 14/12/2022
 MARTINET Josette - 27/12/2022

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), organisme distinct de la mairie, est géré par un conseil d'administration, présidé par le Maire. Il comprend des personnes qualifiées dans le secteur social comme des représentants d'associations, pour moitié nommées par le Maire et pour moitié issues du Conseil Municipal.

du SOCIAL...

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social pour les habitants de la commune.

Plan Canicule/Grand Froid

Chaque année, les personnes de plus de 65 ans isolées ou fragiles et qui le souhaitent sont inscrites en mairie. Elles sont contactées en cas de déclenchement d'alerte grave par les autorités (météo, pandémie...)

Portage de repas à domicile

Notre commune est desservie par l'ADMR d'OUCQUES. Vous pouvez les contacter au

☎ 02 54 23 59 00

Téléassistance

Le CCAS prend à sa charge 25 € aux frais d'installation de la téléassistance. N'hésitez pas à contacter la mairie pour de plus amples renseignements ou le conseil départemental qui ont la liste des partenaires.

Subventions

Le CCAS verse des subventions à divers organismes qui en font la demande après étude par son comité.

Aide sociale du Département

Maison Départementale de la Cohésion Sociale de Vendôme

17bis avenue Jean Moulin

41100 Vendôme

☎ 02 54 73 43 43

... et du FESTIF

Le CCAS assure aussi un rôle de cohésion sociale en organisant des manifestations pour les habitants de la commune. Chaque année, le CCAS offre ainsi un repas ou un colis aux aînés et un goûter-spectacle de Noël aux enfants de la commune.



Le repas des aînés du 5 novembre 2022 a permis de réunir 57 convives à la Salle Paul Martinet. Des retrouvailles, autour d'un moment convivial, toujours très appréciées après 2 ans d'absence

compte tenu des mesures sanitaires. La distribution des 140 colis aux personnes âgées de 68 ans et plus a été faite les 26 et 30 novembre 2022 et 5 colis ont été portés en maison de retraite.

Le 4 décembre 2022 nombreux enfants et familles sont venus se retrouver autour du spectacle « La Potion de Pétram », un conte médiéval et fantastique mêlant théâtre et magie. Quelques enfants ont pu se transformer en artistes. Le goûter et le verre de l'amitié ont été très appréciés de tous.





ANOUE Comité des Fêtes

Activité : Comité des fêtes
Mél : amelielemoine41@gmail.com

Présidente : Amélie Lemoine



Roues de l'Amitié

Activité : évènements & randonnées à moto
Mél : francis.martine41@orange.fr

Président : Francis Linget



LES 5 VILLAGES Association des Parents d'Elèves

Activité : Animations au profit de la coopérative scolaire
mél : ape.5villages@gmail.com

Président : Morgan Lopes

Société de Chasse

Activité : Chasse
Mél : desbureaux.eric@wanadoo.fr

Président : Eric Desbureaux
Tél : 06 80 68 76 43



Club Tout Terrain Vendômois

Activité : moto-cross et enduro
gaetan.trouillebout@wanadoo.fr

Secrétaire : Jocelyn Guénard

Président : Gaétan Trouillebout



UNRPA - Ensemble et solidaires

Activité : Jeux sorties spectacles pour les aînés mardis après-midi à la salle des fêtes de Pezou

Présidente : Sonia Brosse
Tél : 06 43 83 05 54



Détente Loisirs Pezou

Activité : gymnastique
Mél : association.dlp41@gmail.com

Présidente : Mélanie Bourreau
tél : 02 54 23 65 31

Présidente: Nelly Mailler
Tél : 06 84 85 41 23



Football Club du Haut Vendômois

Activité : football
28 rue des Prés - 41160 Morée
Mél : 549456@lcfoot.fr

Président : Nicolas Guérin
Tél : 02 54 82 05 96



Kdanse

Activité : cours de baby gym, cours danse modern jazz (enfants et adultes) danse adulte inclusive, zumba, gym douce, fitness, relaxation/ stretching, langue des signes et handi danse.

Mél : kdanse41@gmail.com

Instructeurs : Nora Aiat et Sandrine Gosselin

Présidente : Mme Ambrine Charbonnier
Tél : 06 12 39 35 86



Sporting Club Morée Tennis de Table

Activité : tennis de table
Mél : scmoreett@gmail.com

Président : Steven Halbot
Tél : 07 86 71 58 76



Le Rendez-vous des Doudous

Activité : Rencontre entre assistantes maternelles

Mél : lerendezvousdesdoudous@gmail.com

Présidente : Malorie Alloiteau



Tennis Club Vallée du Loir Morée

Activité : tennis
Mél : tvclmoree@gmail.com

Présidente : Sylvie Daviau
Tél : 06 76 55 90 78

Loisirs Pêche Pezou

Activité : Pêche Parc Marcel Bisault avec carte annuelle

Président : Mr Jacky GAUTHIER
Tél : 06 47 98 88 45



Les Fontaines du Loir

Janvier 2022, un rempoissonnement de 300 kilos de gardons, de 20 kilos de black-bass, de 100 kg de carpe et de 50 kg de tanches a été effectué sur les plans d'eau de La Ville aux Clercs, Danzé et Fontaine à Pezou.

En vue de l'ouverture de la pêche à la truite début mars, 140 kilo de truites (donc des spécimens de 2 kilo) ont été lâchés sur ce même complexe.

Les gardes-pêche de notre association ont poursuivi leur action de surveillance et d'information sur la totalité de notre territoire. Plusieurs procès-verbaux ont été dressés pour «*pêche sans carte*» et pour «*mode de pêche prohibé en dehors des heures légales*».

Fin Un enduro de pêche à la « carpe » a eu lieu lors du week end de la Pentecôte pour les jeunes de moins de 20 ans, au plan d'eau de Saint-Firmin-des-prés. Un événement qui a rencontré une nouvelle fois un beau succès.

L'Atelier Pêche Nature (APN) pour les jeunes de 8 à 16 ans accueille désormais 9 jeunes de 9 à 17 ans et propose des animations deux fois par mois avec des thématiques différentes sur la découverte des techniques de pêche, la réalisation de montages ou encore la sensibilisation à la protection de l'environnement.

Fin Novembre 2022, il a été procédé un rempoissonnement de 240 kg de gardons, 20 kg de black bass et 40 kg de brochets sur les plans d'eau de La Ville aux Clercs, Danzé et Fontaine à Pezou.

Il a été mis en place un nouvel aménagement sur le Loir au niveau du pont de St Jean Froidmentel, sur la commune de Brévainville.

Les bénévoles ont continué à mener des opérations d'entretien sur les parcours sur le Loir de Pezou, de Pointzard et de Saint-Hilaire-la-Gravelle pour rendre plus accessible ces parcours aux pêcheurs.

La continuité des actions déjà en cours est bien évidemment notre objectif afin de faire vivre notre passion et de la partager avec le plus grand nombre.

A bientôt au bord de l'eau.

Julien DUTHEIL
Le Secrétaire
Contact

aappmademoree@gmail.com

Tél : 0643338453

Facebook : Aappma de Morée-Danzé

Club Tout Terrain du Vendômois (CTTV)



Le Club Tout Terrain du Vendômois, une association qui est basée à Saint Ouen. Son terrain de cross est situé au lieu dit « Chêne carré » à Pezou.

L'activité principale du CTTV est la pratique de moto cross . Nous avons une trentaine de licenciés allant de 8 ans à 60 ans , quelques uns de nos licenciés font de la compétition : championnat de France MX2 et championnat de ligue moto cross et enduro.

Afin de faire évoluer nos pilotes, des stages sont organisés durant l'année. Nous accueillons bien sur des pilotes d'autres clubs.

Le terrain est ouvert à tous pilotes à partir de 5 ans avec la licence FFM.

Cette année nous avons organisé la 4ème édition Rando VTT au départ de l'étang de St Ouen.

Si vous voulez adhérer au CTTV il faut remplir un bulletin d'adhésion du club

et prendre une licence sur le site de la FFM.

Vous pouvez retrouver toutes les informations du club sur notre page facebook ou au 06 11 62 17 24.

<https://www.facebook.com/Club-Tout-Terrain-du-Vendômois-CTTV>

Renseignements : gaetan.trouillebout@orange.fr





Les Roues de l'Amitié

L'année 2022 aura été un retour à la normale pour le club. Nous avons :

- brulé les planches lors de la soirée dansante le 23 avril
- assisté au Grand Prix de France les 13, 14 et 15 mai
- participé aux comices à Morée avec un invité d'honneur
- parcouru, les 26..29 mai, les gorges du Tarn et les causses tout autour de Millau puis monté sur le mont Saint Aigual admirer les panoramas cévenols.
- continué l'exploration de la Suisse Normande et des plages de la côte de Nacre au week-end du 14 juillet
- assisté au Superbike 9-11 septembre
- balladé une centaine de motos autour de Pezou (24-25 septembre) et profité d'un concert de rock ouvert aussi aux non motards
- mangé et dansé début novembre avec une partie de la population de Pezou



Au programme 2023 :

- Présence au GP de France
- Week-end ascension en Alsace
- Début juin marché local
- Mi juillet week-end en Normandie
- 9 septembre journée moto autour de nous
- 11 novembre repas à Pezou

Tout motard est le bienvenu, tout le monde y sera bien accueilli.

Le Président, Francis Linget
roues.amitie41@gmail.com

Loisirs-Pêche-Pezou (LPP)



Tout juste créée en 2022, LPP a expérimenté au moment de l'inauguration du parc Marcel Bisault, un premier concours de pêche associé à deux loisirs : déguster des crêpes et découvrir une technique d'impression végétale en créant collectivement une banderole.

En 2023, nous poursuivrons nos rencontres conviviales autour de la pêche et de la nature du site. Nous avons pour projet d'organiser une initiation à la pêche pour les enfants ; une expertise environnementale du site et bien sûr une journée champêtre / concours de pêche.

Les membres de l'association se sont mobilisés et se mobiliseront de nouveau pour l'entretien du parc afin de permettre à tout promeneur de circuler toute l'année autour de l'étang.

L'adhésion annuelle pour pêcher à l'étang du Parc Marcel Bisault n'augmentera pas cette année. Elle restera fixée à 20 € pour les pezoiviens et 30 € pour les non pezoiviens.

Gratuité pour les enfants de moins de 18 ans. Les cartes d'adhérent sont à retirer les samedis matin de 10h à midi, à la Mairie de Pezou, entre le 1^{er} avril et le 24 juin 2023 inclus.

LPP souhaite à tous ses adhérents et futurs adhérents une bonne année de pêche 2023 !

Société de chasse



A ce jour notre société de chasse est composée de 10 actionnaires. Tous les quinze jours nous chassons le dimanche et organisons des battues le samedi. Notre chasse a pour but la régulation des espèces et la destruction des nuisibles. Nuisibles qui occasionnent des dégâts dans les cultures et sur les rives du Loir. Nous souhaitons avant tout respecter et protéger notre nature.

Pour la sécurité de tous nous demandons aux promeneurs et ramasseurs de champignons de bien vouloir porter un vêtement clair ou encore mieux un gilet jaune ou orange. Nos actionnaires et les personnes accompagnateurs des chasseurs portent tous un vêtement orange. Nos battues sont signalisées par des panneaux. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Eric Desbureaux
 et l'ensemble des actionnaires

Eric DESBUREAUX
 Président de chasse

06 80 68 76 43

@ desbureaux.eric@wanadoo.fr

Ensemble et Solidaires section Pezou

Tous les mardis après-midis les jeux se déroulent de 14 h à 18 h avec un goûter à 16 h.



Enfin sortis du contexte sanitaire, les activités ont pu reprendre en 2022 avec :

- 6 mars 2022 : Sortie « Fête des grands-mères »
- Déjeuner et spectacle aux Dames Sans Gêne
- En juillet, la journée départementale.
- Les activités de jeux ont bien été maintenues pendant l'été.
- 3 septembre 2022 : Nuits de Sologne à Lamotte Beuvron
- 11 décembre 2022 : Théâtre à la salle Paul Martinet avec la Cie Double Jeu de Montoire.
- 20 décembre 2022 : Goûter Spécial Noël

De plus, 5 nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre pour une reprise cette année le 3 janvier 2023. La Présidente remercie la municipalité pour le prêt de la salle tout au long de l'année, raison pour laquelle il n'est pas demandé de subvention.

Lors de l'Assemblée Générale, le Bureau a été renouvelé dans son ensemble à l'unanimité. Il est recherché des bénévoles pour seconder les membres en place.

Pour 2023, un programme dense est prévu en plus des jeux tous les mardis :

Après l'AG fin janvier suivie de la galette, choucroute avec l'asso de Danzé, sortie à Chécy « Les pays du cœur », Croisière sur la Seine, rencontre départementale, Nuits de Sologne, voyage au Pays Basque, notre organisation du théâtre avec la compagnie « Le Double Jeu », bûche de Noël etc... Il est à noter que les jeux sont maintenus pendant l'été. Toutes les informations sont disponibles auprès des membres du bureau.

Présidente : Nelly Mailler
Secrétaire : Geneviève Lehoux
Trésorier : Nicolas Jansen
Membres : J-Claude Avrain,
Roland Sable
Cotisation annuelle 2023 : 16 €
Goûter : 0.50 €



Au cœur de la ville de Pezou, l'association K'Danse créée en 2021 par Nora Aïat chorégraphe, instructeur de zumba, formé à la danse inclusive, et Sandrine Gosselin intervenante en Langue des Signes (LSF), enchantent les petits et grands autour de la danse, la

zumba, le fitness, la gym douce mais également des cours de Langue des Signes, de relaxation – stretching.

K'danse est une association en Loir-et-Cher qui propose du handi – danse, pour tout type de handicap (moteur, physique, mental...) auquel Nora s'est formée.

L'association est principalement présente sur Renay et Pezou.

Un spectacle de fin d'année aura lieu les

16 – 17 juin prochain pour promouvoir les pratiques corporels pour tous et par tous.

Instructeurs : Nora Aiat et Sandrine Gosselin

kdanse41@gmail.com
Tél : 06 12 39 35 86
Présidente : Mme Ambrine Charbonnier





Le Rendez-vous des Doudous

L'Association « Le Rendez-vous des Doudous » est un regroupement de 10 assistantes maternelles agréées de Pezou et de communes avoisinantes

L'année 2022 a débuté pour le Rendez-vous des doudous avec des nouveautés. En effet, les enfants ont pu profiter d'une toute nouvelle structure en bois alliant motricité, jeux symboliques et sensorialité. Cet achat a été soutenu par une subvention de la commune de Pezou.



Notre association a offert tout au long de l'année divers évènements.

La tombola de Pâques a pu se dérouler grâce à la coopération des commerçants de Pezou qui ont diffusé les grilles. Nous les remercions et félicitons de nouveau nos heureux gagnants.

Cette année notre chasse aux œufs faisait sa 10^{ème} édition au parc Marie-

Genty. À cette occasion une cloche en chocolat a été offerte par tirage au sort. Au cours de cette manifestation 36 enfants et 25 parents/grands-parents sont venus partager un moment de convivialité. C'est autour d'activités manuelles et d'une chasse aux trésors que grands et petits ont joué. Cet après-midi s'est soldé par un goûter offert par la bibliothèque.



En octobre, la bourse aux jouets et vêtements a fait son retour avec 23 exposants. Les promeneurs ont pu faire de bonnes affaires pour leurs bambins et leurs proches.

L'année s'est clôturée par notre journée de Noël. Rires, rencontres et partage étaient au rendez-vous. Chaque

enfant a été gratifié d'un cadeau remis par le Père Noël en personne.

À vos agendas. Les évènements 2023 à venir sont :

11 février : BOUM Carnaval à la salle des fêtes de Lignières (Gracieusement prêtée par la commune que nous remercions)

1 avril : La chasse aux œufs au parc Marie-Genty en partenariat avec la bibliothèque de Pezou

11 juin : La bourse aux jouets et vêtements d'été à la salle des fêtes de Pezou

8 octobre : nouvelle bourse aux jouets et vêtements d'hiver à la salle des fêtes de Pezou.

Nous avons hâte de vous rencontrer lors des différentes manifestations 2023 du rendez-vous des doudous.



Présidente	Malorie Alloiteau
Vice Présidente	Gabrielle Bachorz Pavard
Secrétaire	Corinne Esnault Dos Santos
Trésorière	Katia Couty

ANOUE Comité des Fêtes de Pezou



Cette année le comité des fêtes était heureux de refaire sa

l'association et accueilli 12 nouveaux membres, nous sommes dorénavant 20 membres. Et nous en sommes très heureux.

brocante, elle a connu un franc succès tant sur le nombre d'exposants que sur le nombre de visiteurs, le soleil étant avec nous cela était une journée agréable.

Malheureusement pour des raisons d'organisation, la fête champêtre a dû être annulée.

Le 4 septembre à la Paillère, nous avons eu le plaisir d'accueillir les voitures anciennes de l'auto-puce de Morée pour leur servir le verre de l'amitié, sous le soleil.

Lors de notre assemblée générale le 14 octobre 2022 nous avons voté le bilan moral et financier. Nous avons remercié 5 membres actifs ayant fait le choix de quitter



En cette fin d'année 2022, nous avons participé au Noël des enfants.

Nous cherchons une solution pour faire notre fête champêtre dans les meilleures conditions possibles le 1^{er} juillet 2023.

La brocante aura lieu le 27 août. Et nous

vous réservons peut-être d'autres manifestations à venir.

Présidente	Amélie Lemoine
Vice présidente	Annie Cottereau
Secrétaire	Flora Huger
Trésorier	Gwenaél Liégeois
Trésorier Adjoint	Anaïs Fradet



L'Association des Parents d'élèves les 5 villages (APE les 5 villages) est une association ouverte à tous les parents d'élèves de l'école la Loirelle qui est le groupement scolaire de Busloup, Lignièrès, Lisle, Pezou et Renay.

L'association permet de développer la communication entre parents et de soutenir financièrement les projets des enseignants et du personnel du syndicat scolaire. Notre association est constituée de parents d'élèves bénévoles.

Voici les manifestations réalisées sur l'année scolaire 2021-2022 :

Le 15 Janvier 2022 la représentation théâtrale en collaboration avec l'association « Musique Municipale de Lunay » a été malheureusement annulée quelques jours avant pour cause de COVID

Vente de Viennoiseries pour livraison le dimanche matin du 20 mars 2022 :

Il s'agissait de distribuer des viennoiseries au domicile des familles et habitants des 5 villages un dimanche matin. Les prospectus ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres des 5 villages et par le biais du cahier de liaison des enfants. La préparation des sacs s'est faite rapidement ainsi que les livraisons avec plusieurs binômes répartis dans les différents villages. Pour la première année, nous avons proposé la vente de brioches qui a plutôt bien fonctionné pour une première.

Vente de BISCUITS BIJOU

Une vente de biscuits BIJOU a été organisée en avril 2021. La livraison s'est faite à la bourgade de Lignièrès. Des membres de l'APE ont mis en sachet les commandes et tout a été déposé à l'école pour une livraison aux enfants le lendemain matin.

FÊTE DE L'ÉCOLE du Dimanche 03 Juillet 2022

Un grand merci à la commune de Lisle qui a répondu favorablement à la dernière minute pour accueillir cette fête. Cette journée demande beaucoup d'investissement de la part des parents. Tout le monde est sollicité pour le montage et le démontage, pour tenir la buvette, le stand de ventes de pâtisseries réalisées par des parents et surtout les stands de jeux pour les enfants. La journée fut belle et chaude. Les enfants et leurs enseignants nous ont donné un superbe spectacle.

Tous les enfants ont pu s'amuser dans les stands de jeux et profiter d'une balade en calèche avec Tonnerre.

Merci à monsieur Moreau pour la sono et monsieur Fresnay pour les tours de calèche. Petits et grands ont été contents de se retrouver après 2 ans de contexte sanitaire compliqué.

Comme chaque année, l'APE a attribué une subvention pour la classe de neige des CM2. La subvention pour la coopérative scolaire pour les autres enfants hors classe de neige n'a pas été versée vu

les 2 années compliquées que nous avons traversé et le peu de manifestations réalisées.

Le vendredi 30 septembre 2022 s'est tenue l'assemblée générale de l'APE. Nous devons ensuite voter un nouveau bureau pour l'année scolaire 2022-2023.

Voici la composition du nouveau Bureau 2022/2023

Président : Morgan LOPES

Vice-Présidente : Sandrine PERROTIN

Trésorier : Gregory BOURREAU

Vice-Trésorier : Gaëlle BESNARD

Secrétaire : Amélie FRESNAY

Vice-secrétaire : Claire LOPES DUHOURCQ

Nous remercions tous les enseignants qui réalisent des projets pédagogiques toujours très appréciés et qui se sont beaucoup investies pour le spectacle de la fête de l'école que nos enfants n'oublieront pas.

Nous tenons également à indiquer que tous les maires des 5 villages ont toujours été à notre écoute sur nos différents projets ainsi que tout le personnel du SIVOS.

Merci aussi à toutes les personnes qui se sont investies lors de nos différentes manifestations.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de l'APE les 5 villages en consultant notre FACEBOOK ou en nous contactant par mail :

E-mail : ape.5villages@gmail.com

Facebook : Ape les cinq Villages



Sporting Club Morée Tennis de Table Morée



Le SC Morée TT vous accueille tous les jours de la semaine sur 3 communes : Morée, Oucques et Pezou les lundis 17H30 18H30 et jeudis 18H 20H Notre entraîneur diplômé par la Fédération ainsi que les encadrants bénévoles vous proposent toutes sortes de créneaux adaptés à votre âge ou votre condition physique : enfants, jeunes, adultes et compétiteurs

Nous vous proposerons également dans l'année des manifestations traditionnelles comme le loto, le repas de Noël, la tombola, les sorties club et des stages de perfectionnement durant les vacances scolaires. Retrouvez tous nos horaires, tarifs et infos sur notre site internet www.scmoreett.com et suivez nous sur notre page facebook

SC Morée Tennis de Table
Rejoignez-nous vite !



En février dernier, le comité de Loir et Cher de Tennis de table a organisé les finales par classement au gymnase de Morée

Le Président, **Steven Halbot**
Contact : 07 86 71 58 76

Concours du 15 août



Carton plein 25 équipes 😊

La Pétanque de Pezou organise des concours l'été mais aussi des séances d'entraînement pour ses adhérents en semaine.

L'association vous propose de la rejoindre pour participer à ces activités et partager le plaisir d'une belle partie.

Nous recherchons plus de bénévoles pour l'organisation de concours supplémentaires.



La Présidente, **Sonia Brosse**

06 43 83 05 54



Le Tennis Club Vallée du Loir - Morée vous propose de nous rejoindre sur les courts pour participer aux entraînements, aux compétitions ou juste pour une pratique en loisir.

Le TCVL, c'est une école de tennis où les entraînements sont encadrés par un moniteur diplômé d'état. Après 20 ans Cyril Bourgoïn a changé d'activité, nous accueillons donc un nouvel entraîneur pour la saison 2023. Bienvenue à Jordan Colas.

Nous disposons de créneaux pour les enfants, les adultes débutants ou assimilés et adultes de classement supérieur. Les cours se déroulent, en extérieur ou au gymnase, durant les créneaux horaires suivants :

Jeudi de 17h à 20h30 et samedi de 15h à 16h

Nous proposons également une formule estivale pour que toute personne non licenciée puisse accéder aux courts jusqu'au mois de septembre.

La saison 2021-2022 a été très riche en événements sportifs ou festifs.

Nous avons pu engager une équipe féminine et masculine sur les différents championnats vétérans, hiver et été. Nous avons également engagé deux équipes (quatrième série et une autre troisième série) sur la coupe Alain Biane qui est une compétition mixte. Pour les championnats été, nos équipes ont pu jouer avec des maillots arborant le logo du club.

Quelques enfants ont participé à des plateaux galaxie, compétition adaptée au niveau des enfants, où ils ont joué face aux enfants des clubs de Oucques et Saint-Amand Longpré. Cette année, le

club a pu offrir un maillot de tennis floqué du nom du club à tous les enfants.

Nous avons aussi pu faire découvrir le tennis aux élèves de CE1 et CE2 de la Loirelle, école de Pezou. La séquence s'est conclue par un mini tournoi et la remise de médaille à tous les enfants.

Nous avons débuté la saison par une **ournée portes-ouvertes** où de nombreux enfants ont pu jouer lors d'une belle journée ensoleillée. Nous renouvelerons cet événement début septembre 2023. La date sera annoncée sur notre facebook, et nous vous attendrons nombreux pour vous faire découvrir le club.

Les autres temps forts :

- le forum des associations de Morée où plusieurs enfants ont pu découvrir ou retrouver le plaisir du tennis
- un tournoi sur deux semaines en avril
- deux week-ends de tournois en juillet
- un tournoi mixte nocturne ouvert à tous en clôture de saison

Vous pouvez nous retrouver sur l'application TENUP et sur facebook/tennisclubmoree.

Renseignements possibles aux horaires d'entraînement (rue du docteur Minot à Morée) ou par mail tvclmoree@gmail.com.



L'église Saint Pierre de Pezou, située sur la route de Compostelle entre Chartres et Tours, est l'une des 25 églises faisant partie de la Communauté catholique vendômoise ; une équipe de bénévoles l'ouvre et la ferme chaque jour ce qui permet à tout passant ou pèlerin de s'y arrêter pour la visiter ou y trouver un moment de recueillement personnel ; un livre ouvert à l'entrée permet à chacun de déposer une intention personnelle ou un cierge allumé. Même si la messe dominicale est célébrée chaque dimanche à Vendôme (La Madeleine à 10:00 et aux Rottes à 11:00) une messe y est célébrée le troisième jeudi de chaque mois à 18:30 et d'autres offices de prière y sont ouverts (adoration, chapelet) selon un calendrier et un horaire déposé chaque semaine sur la porte de l'église. En fonction de la disponibilité des seuls 2 prêtres du secteur paroissial vendômois quelques grandes fêtes (Saint Pierre, Noël avec une crèche, Pâques, Pentecôte) font l'objet d'une cérémonie. Enfin chaque année, un pèlerinage marial vers la grotte de Chicheray est organisé le 14 août au soir. En 2022, la démarche synodale, amorcée en 2021, s'est poursuivie à Vendôme. En 2021 et 2022 l'église de Pezou a vu la célébration de 2 mariages et de 23 funérailles, sachant que les baptêmes le sont à Vendôme.



02 54 73 38 00

vendome.rottes@gmail.com

Visitez le site :

<http://www.catholique-blois.net/vendome>

Le Souvenir Français



André NICOL, un héros emblématique

Ce 11 Novembre 2022, est inaugurée la restauration de la tombe d'André NICOL située dans le cimetière de Morée. Cette tombe

hébergeant un soldat sous la distinction de Mort pour la France, la responsabilité de sa sauvegarde incombe conjointement à la commune de Morée et à l'Association mémorielle Le Souvenir Français. Ceci intervient juridiquement à la demande de la parenté, éloignée par le temps, de confier la sauvegarde de cette sépulture à la collectivité nationale. Sur le fond, les Morts pour La France sont égaux en reconnaissance et en dignité. Toutefois, certains parcours sont plus exemplaires que d'autres et il est utile pour les survivants ou héritiers que nous sommes, qu'ils soient distingués et contés. Ainsi celui d'André NICOL fils de cultivateurs à La Musse commune de Fréteval. Né le 26 Août 1921, il est encore à la ferme lorsque survient la Loi du 4 septembre 1942, du gouvernement de Vichy cédant à la pression de l'occupant allemand, loi qui décrète l'obligation de partir travailler en Allemagne pour les classes hommes 1940, 1941, 1942. (Loi du STO) (1).

Dans la famille NICOL, on est très imprégné de l'appel à la résistance du

Général de Gaulle. Il s'en suit que vivre et agir à l'encontre de la collaboration est aléatoire et dangereux. Cependant, un jour de 1944, un homme passe à La Musse pour dire à André : *tires-toi, tu vas être arrêté*. Cet homme est un résistant, agent de la Poste à Morée. Professionnellement, il sait identifier le courrier. Il a compris de quoi il s'agit. Il réagit en conséquence.

Après sa disparition de la Musse, André NICOL réapparaît le 30 Juillet 1944, engagé volontaire, incorporé à la 1ère Armée Française du côté de Dijon, dans la catégorie FFI (2). Ces derniers sont si nombreux que le Colonel Inspecteur des FFI de la 1ère Armée française crée le 25 Septembre 1944, le 1er Régiment du Morvan, régiment à 4 bataillons de 500 hommes et non 3 bataillons comme habituellement.

Le 19 Novembre le régiment est chargé de tenir le secteur du BALLON de SERVANCE, sud -ouest du Ballon d'Alsace. Dans ce secteur vosgien, le relief est plus favorable à un ennemi qui s'y défend par ailleurs farouchement. Le tribut humain est lourd. André NICOL lui, y laisse sa vie le 24 Novembre 1944, précisément au lieu-dit LES GRANGES du HARDERET, au sud de CHATEAU-LAMBERT. Il est inhumé au cimetière militaire de Servance, puis repris par sa famille et ramené en tombe familiale à Morée, le 19 Janvier 1949. André NICOL s'honore de sa Citation à l'ordre du Corps

d'armée avec attribution de la Croix de guerre avec Etoile de Vermeil, le 15 Juin 1945, sous la signature du Général de Monsabert. Une reconnaissance et une distinction de ce niveau sur un temps aussi court témoignent de l'engagement sans retenue de participer à la libération du territoire français et à la capitulation de l'Allemagne nazie.

André NICOL est l'image emblématique du soldat de ces unités combattantes formées de résistants, enfin équipés correctement, bien identifiés en une armée régulière reconnue comme telle. Engagés sans relâche, ils concèdent un lourd tribut tout en le faisant payer chèrement à l'ennemi. Pour s'en rendre compte, il est bon de savoir que le 4 février 1945, soit à la fin de la Poche des Vosges, le Régiment du Morvan ne compte plus que 50 % de son effectif de départ. Il est dissous le 1er Mars 1945 en même temps que l'on crée le 27e Régiment d'infanterie. Les rescapés du 1er Régiment du Morvan sont incorporés d'emblée. Sous ce nouvel étendard, ils poursuivent l'ennemi jusqu'au de-là du Lac de Constance. Ce parcours, encore semé de la perte de nombreux camarades, se termine enfin le 8 Mai 1945.

Thierry SIFANTUS Président du Comité Cantonal du Souvenir Français de Morée
Gabriel CHOLET Secrétaire

(1) Service du Travail Obligatoire

Centre d'Intervention de Pezou

Incendie	29	183
Accident circulation	12	
Secours à personne	125	
Interventions diverses	17	
Busloup	14	
Lignièrès	6	
Lisle	4	
Pezou	38	
Renay	0	
St Firmin des près	25	
Autres secteurs	89	

L'amicale des sapeurs-pompiers volontaires de Pezou vous remercie chaleureusement pour vos dons pour les calendriers 2023

L'effectif du centre est de 15 sapeurs pompiers volontaires :

- 2 officiers.
- 2 sergents chefs /1 adj/ 1 adj/ch
- 1 caporal/chef.
- 6 sapeurs 1^{ère} classe dont une féminine
- 2 sapeur 2^{ème} classe dont une féminine

Cette année nous avons participé à 3 interventions importantes :

Le samedi 4 Juin nous avons été déclenchés avec le poste médical avancé pour nombreuses victimes à Chambord. Un orage violent avec des rafales de vent ont envolé des tentes où 30000 scouts s'étaient rassemblés.

Le 14 Juillet à Bouffry 114 Hectares de récoltes, broussailles et un hangar agricole sont partis en fumée, nécessitant d'importants moyens pour maîtriser cet incendie.

Le 13 Août nous avons été renforcer le centre de secours principal de Blois Nord suite à un feu de combles dans un immeuble pour lequel des sauvetages de personnes ont été effectués.



-Départ

- Le caporal chef Stéphane Georges, entré en 2013, a cessé son activité de volontaire pour raisons personnelles.

Arrivées

Loanne Gosme et Romain Boulay sont rentrés le 1^{er} Janvier 2022 et ont validé leur formation. Le jeune Romain Roger a réussi les tests physiques, théoriques et l'entretien du jury, il lui reste de longues heures de formation avant de partir en intervention.

La formation ne s'arrête pas seulement les premières années. Plusieurs d'entre nous sont demandeurs pour s'inscrire dès que possible aux différents stages d'avancement de grades de conduite ou de feux espaces naturels.

L'année dernière l'adjudant chef Jérôme Arnou en double affectation avait réussi le concours de lieutenant professionnel. Cette année Etienne Delaunay a réussi le concours de caporal professionnel, et actuellement en formation initiale pour intégrer le centre de secours de Blois Sud.

Le SDIS a nommé l'adjudant chef Sébastien Dahuron également en double affectation au CSP Blois Nord et au CI Pezou comme adjoint au chef de centre de Pezou pour partager les tâches.

Vous voulez vous engager comme sapeur-pompier volontaire ? Vous pouvez prendre contact avec le centre de secours de Pezou, 3 rue du Gratteloup.

Lieutenant Olivier Delaunay - 02 54 23 46 70 - 06 60 06 40 72



La Communauté de Brigades de Gendarmerie de Pezou

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie de PEZOU au 02.54.23.16.30.

Un accueil permanent du public est assuré à la brigade chef-lieu de

8 h à 12h et 14h à 19h

9h à 12h et 15h à 19h les dimanches et jours fériés

Concernant les brigades de proximité de DROUE et MONDOUBLEAU, elles peuvent être ouvertes sur l'ensemble des créneaux horaires précédents, selon la disponibilité des militaires.

Afin d'être orientés immédiatement vers la brigade ouverte la plus proche, vous êtes invités avant tout déplacement à téléphoner directement aux brigades aux numéros suivants :

À Mondoubleau ☎ 02 54 89 17 00 - À Droué ☎ 02 54 89 12 00

Groupement de Gendarmerie du Loir et Cher

Brigades de gendarmerie de PEZOU / MONDOUBLEAU / DROUE

Suivez nous sur l'application

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

« Gendarmerie COB Pezou »

Disponible sur AppGallery | Disponible sur Google play | Disponible sur App Store

Syndicat Scolaire (SIVOS)

Le SIVOS assure le suivi régulier des activités de l'école La Loirelle.

Cette année, nous subissons l'arrivée d'une inflation forte. Cela se traduit par une augmentation de 9.5% de notre budget le faisant avoisiner les 640.000€ en 2022. Augmentation due aux surcoûts des denrées alimentaires et de l'énergie principalement. Pour adoucir l'impact sur les familles, le budget des communes de Busloup, Lignières, Lisle, Pezou et Renay a pallié la plus grande partie de cet accroissement mais il a été nécessaire de réajuster les tarifs des services périscolaires facturés aux parents :

+ 1€ pour le forfait mensuel d'une garde quotidienne (2€ pour 2 gardes quotidiennes)
+ 4€ pour le forfait mensuel de la cantine

Outre les dépenses nécessaires au bon fonctionnement, nous avons investi dans l'installation de production d'eau tiédie pour un lavage plus confortable des mains des enfants dans les salles de classe, la cantine et la garderie.



Nous avons aussi aménagé nos locaux pour rendre possible la création d'un accueil collectif de mineurs (un centre aéré) de 32 places qui a ouvert en janvier. L'accueil des enfants est fait en priorité aux enfants scolarisés à La Loirelle et pour les vacances scolaires en priorité aux utilisateurs du centre le mercredi.

Je remercie tous les membres du SIVOS pour leur assiduité et leur présence bienveillante ainsi que toutes les collaboratrices qui œuvrent pour le bien-être de nos enfants.

Avec un petit clin d'œil pour l'animation à la cantine pour la rentrée de septembre.



Je souhaite, au nom des tous les membres du SIVOS, une agréable retraite à Mme Langlais. Claudette aura été une collègue solide et très appréciée des enfants.

Enfin je rends hommage à toute l'équipe pédagogique, dirigée par Mme Bardeau, dont le dévouement est reconnu.

Le Président, Pierre Solon

Tarifs garderie Par enfant	Rentrée 2022/2023 Délibération du 23 août 2022	
	Plein tarif	1/2 tarif 3 ^{ème} enfant
Forfait mensuel 1 garde quotidienne	40,- €	20,- €
Forfait mensuel 2 gardes quotidiennes	56,- €	28,- €
Garde occasionnelle	5,- €	2,50 €
PENALITE RETARD DE PAIEMENT 10 %		

Tarifs cantine Par enfant	Rentrée 2022/2023 Délibération du 23 août 2022	
	Plein tarif	1/2 tarif 3 ^{ème} enfant
Forfait mensuel	70,- €	35,- €
Repas occasionnel	6,70 €	3,35 €
Droit d'assiette	4,- €	
Repas adulte	10,- €	
PENALITE RETARD DE PAIEMENT 10 %		

SIVOS

Secrétariat :
Cécile PRENANT

ATSEM :
Séverine GRENON
Charlène DESBUREAUX
Colette NIEAUX

Au quotidien :
Anne-Marie CONIN
Valérie JANVIER
Bruno DAILLON

Shénaz HERVET
Aurélie MONTEBAULT
Malorie QUINET

Services périscolaires

Pour retrouver toutes les informations et formulaires d'inscriptions (école et services périscolaires) :

 [http://www.pezou.fr/vie-scolaire et périscolaire](http://www.pezou.fr/vie-scolaire-et-périscolaire)

L'école élémentaire « La Loirelle » regroupe 159 élèves issus des villages de : Busloup, Lignières, Lisle, Pezou et Renay. Voici la composition de notre école :

Nous tenons à remercier vivement le SIVOS qui contribue aux financements de diverses réalisations, l'APE qui propose de multiples événements ce qui permet à la coopérative scolaire de mener à bien de nombreuses actions et tous les personnels, parents ou intervenants qui nous aident dans notre quotidien.

Enseignants	Cours	Effectifs
Mme GUINIER Sylvie	PS/GS	22
Mme GRANGER Juliette	MS	22
Mme PETERSEN Angéline	GS/CP	23
Mme TEMMERMAN Sandrine	CE1	22
Mme HOUNSOUNOU Célia	CE2	22
Mme VENDE Alice	CM1	24
Mme BARDEAU Chantal Mme BRAULT Mathilde	CM2	24

Retour sur l'année scolaire 2022

Des projets locaux



Grâce à la médiathèque de Fréteval, les CE2 ont eu la possibilité d'accéder à nos plus grands chefs-d'œuvre de musée en version numérique et commentée dans le cadre de la « Micro-folie ».

Un parent d'élève musicothérapeute, Mme Tiphaine, a effectué une intervention chez les PS/GS.

Le Comice agricole de Morée a été l'occasion pour toutes les classes d'exercer leurs talents dans la décoration de silhouettes de vaches.



Des projets autour de l'eau

Cette année, de nombreuses actions et quelques sorties ont été réalisées autour de l'eau dans le cadre de notre projet d'obtention de notre label éco-école que nous avons eu pour la troisième fois.

Que ce soit pendant le carnaval dans le cadre du 100^{ème} jour d'école, la sortie à l'aquarium de Touraine ou à la maison de la Loire à St Dyé, petits ou grands ont enrichi leur connaissance autour de l'eau afin d'adopter un comportement plus éco-responsable quant à son utilisation et à sa protection.



Des projets sportifs et de découverte

Comme chaque année et ce en dépit de la crise sanitaire, 28 élèves de la classe de CM2 sont partis en classe de neige à Combloux du 25 février au 5 mars 2022. Outre le ski alpin, ils ont découvert d'autres sports comme les raquettes ou les chiens de traîneau. La construction d'un igloo, la visite d'une ferme montagnarde, la découverte de la faune et la flore étaient également au programme. . Nous remercions le SIVOS qui a financé à 45 % et l'APE à 10 % ce voyage



Les élèves de CM1 et CM2 ont pu bénéficier pendant deux jours de l'intervention de l'USEP afin de valider une compétence requise à la fin du cycle 3 "Savoir rouler à vélo". Une sortie vélo à la journée a été organisée fin juin et ils ont visité le château de Montigny-Le-Gannelon.



La fête de l'école

Début juillet, c'est à Lisle sous un soleil de plomb, qu'a eu lieu la fête de l'école où les enfants ont évolué ou chanté sur des musiques évoquant l'eau, la mer, la plage.

La traditionnelle remise des calculatrices a été faite par les élus de chaque commune aux futurs collégiens pour leur entrée au collège.

Cette fin d'année scolaire a été marquée par le départ de notre collègue Mme Guyader-Georges Laure. Son professionnalisme, ses compétences et sa gentillesse avec les enfants étaient appréciés de tous. Nous lui souhaitons bonne chance dans la nouvelle voie qu'elle a choisie.

Chantal Bardeau, Directrice



Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Pezou-Loir-Réveillon

L'année 2022 a été, pour le syndicat, une année plus calme du point de vue des chantiers.

Nous avons inauguré la réhabilitation du forage F1. Ce moment nous a permis de réunir tous nos partenaires techniques et financiers, afin d'aborder avec eux (une fois de plus) les enjeux de la gestion de l'eau en général et sur notre syndicat. Nous espérons que nos messages seront entendus et nous permettront d'obtenir des subventions pour nos prochains chantiers de renouvellement de canalisations, car vous le savez, la réduction du gaspillage, donc des fuites, est un enjeu majeur.



2023

est à peine commencée que deux chantiers sont déjà en cours.

Le premier au lieu-dit La Thibaudière (Pezou) concerne la reprise de 15 branchements. Il s'insère entre l'enfouissement du réseau électrique (par le SIDELC) et téléphonique (par la commune de Pezou), et la réfection de la voirie par la commune.

Le second est le changement de canalisation entre Lisle et Pezou afin d'enfouir ce réseau sous la piste d'écomobilité qui va être réalisée par la CPHV au cours du 2^{ème} trimestre 2023. Cette canalisation a déjà cassé deux fois début 2021.

Nous réfléchissons aussi à un changement de canalisation sous la RD34 (Pezou/Renay) afin de passer en dessous du tapis de route dont la réfection est prévue par le conseil Départemental en 2023.

Vous le comprenez bien, l'intérêt pour nous est de renouveler nos réseaux souterrains avant que les routes ne soient refaites, autant que faire se peut. C'est pour nous un point majeur.

Une campagne de renouvellement des compteurs de + de 15 ans va aussi débiter en 2023. Cela permettra de remplacer les anciens compteurs manuels par des compteurs en radio relèvements. Ce type de matériel facilite la relève des compteurs non accessibles d'une part et d'autre part améliore la qualité de celle-ci. En effet, les compteurs anciens perdent de leur précision avec le temps.

Les usagers concernés recevront un courrier. Il appartiendra à chaque abonné de contacter le numéro de téléphone indiqué pour convenir d'un rendez-vous pour le changement de compteur.

Cette campagne est à la charge du syndicat, vous n'aurez rien à payer pour le remplacement du compteur.

2023 sera aussi l'année de la mise en place du site internet du syndicat afin de toujours mieux communiquer avec vous.

En lien avec le site, l'application LOCALITI vous permettra d'être informés en temps réel.

Avec l'arrivée de la fibre, notre adresse mail est modifiée. Pour nous contacter, il faut désormais adresser vos messages à siaep@mairiepezou.fr

Enfin, pensez, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, à nous retourner votre contrat signé.

En résumé, mieux communiquer avec vous, et toujours et encore chercher des fuites sera notre ligne.

Le Président du
SIAEP PEZOU LOIR
REVEILLON
Aurélien LEMOINE

Étiquette minérale de votre eau potable distribuée (en mg/l)

	Votre eau potable distribuée	evian	Volvic
CALCIUM	-	80	12
MAGNESIUM	-	26	8
BICARBONATE	312.32	360	74
POTASSIUM	-	1	6
CHLORURE	23	6.8	15
SODIUM	-	6.5	11.6
FER	0.03	N/A	N/A
NITRATE	0.6	3.7	7.3
DURETÉ	28.54°F	N/A	N/A
PH	7.67	7.2	7

Tarifs 2022/2023 du service d'adduction d'eau potable

À compter du 1^{er} juillet 2022, par délibération du conseil syndical du 27 juin 2022

Aux tarifs votés par le conseil syndical, il faut ajouter la redevance pollution (0,30€/m³) et la redevance prélèvement (0,04€/m³), reversées à l'Agence de l'Eau et dont le montant est fixé par l'État au 1^{er} janvier de chaque année.

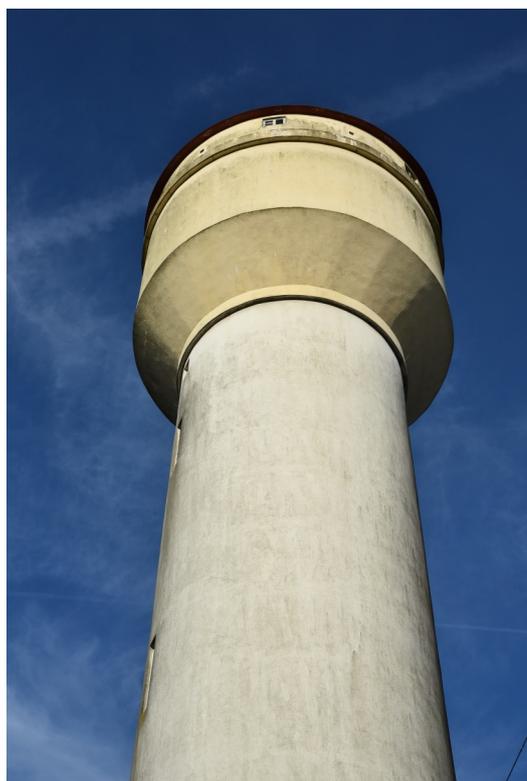
Les factures et titres de recettes émis par le syndicat sont à régler au Trésor Public uniquement. Aucun règlement direct ne peut être accepté par le syndicat.

N'hésitez pas à consulter le règlement de service que vous avez reçu début 2022 pour tout complément d'information.

Suez Eau France est missionné par le syndicat pour l'établissement des devis et des factures pour les nouveaux branchements et les déplacements de compteurs. Les factures sont à leur régler directement.

Si vous détériorez votre compteur la fourniture et la pose d'un nouveau compteur avec tête émettrice, est à votre charge.

Tarifs 2022/2023	
Participation pour frais fixes	100 €/an
Tarif du m ³ de l'eau (quelle que soit la quantité d'eau consommée)	1,70 €/m ³
Intervention Suez pour fermeture et ouverture de branchement à la demande d'un abonné	50,00 €
Pénalités pour non communication du relevé 2 années consécutives	300,00 €
Pénalité pour modification ou détérioration du système de comptage	1 200,00 €



Secrétaire du SIAEP :
Claude DEBERTONNE
02 54 23 17 47

Demandes d'ordre administratif

Pour toute demande **d'ordre administratif** (réclamation sur facture, changement d'adresse, demande d'abonnement, résiliation de contrat...) **ou d'ordre technique** (fuite sur compteur ou réseau public, demande de création de branchement, de pose de compteur, de déplacement, de remplacement, de fermeture de branchement à la bouche à clé

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau Potable de Pezou-Loir-Réveillon

1 rue du Perche - 41100 Pezou

✉ siaep@mairiepezou.fr

Le lundi, jeudi de 9h - 12h & 13h30 - 17h

vendredi : 9h - 12h

**En cas d'urgence pendant le week-end :
0 977 401 129**

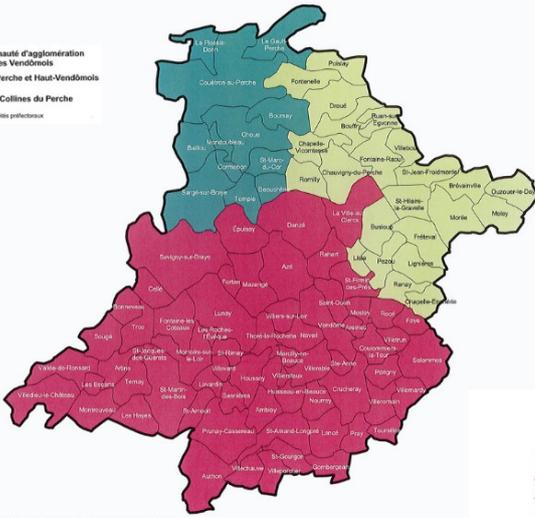
Attention : il est important, lors de votre appel, de préciser que vous dépendez du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Pezou Loir Réveillon qui a un contrat de gérance technique avec l'agence SUEZ de Vendôme.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDÔMOIS

Présidente : Claire FOUCHER-MAUPETIT

■ Communauté d'agglomération Territoires Vendômois
 ■ CC. du Perche et Haut-Vendômois
 ■ CC. des Collines du Perche

Diapne source : Améliés professionnel



Observatoire de l'Economie et des Territoires - Février 2019.

LE TERRITOIRE

Le Pays Vendômois est composé de 100 communes, de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois ; de 2 communautés de communes : les Collines du Perche et Perche et Haut Vendômois et du Conseil Départemental. Il correspond à l'arrondissement de Vendôme, soit près de 70 000 habitants

LA STRUCTURE

24 élus membres du Bureau

5 salariés et 2 personnes en convention de prestation de services avec la CATV

112 élus titulaires

LES PROGRAMMES

Le Pays Vendômois a pour objet de mettre en œuvre une politique commune de développement et d'aménagement global du territoire. Il met à disposition des collectivités des expériences de projets afin de permettre un essaimage des bonnes pratiques de développement local. Il suscite des réflexions d'ensemble sur les perspectives à moyen terme de développement économique, agricole, touristique, social, environnemental et culturel.



Le Contrat régional de Solidarité Territoriale (CRST) est un outil d'accompagnement financier pluriannuel qui s'inscrit dans la démarche de développement du Pays et de la Région. Il permet la mise en œuvre d'objectifs du projet de territoire et apporte des aides aux porteurs de projets.



LEADER est un programme européen qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. LEADER est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).

COT

Contrat d'Objectif Territorial

Dispositif d'accompagnement et de financement des énergies renouvelables (chaufferie bois, réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique) développé par l'ADEME et la Région et porté par le Pays Vendômois sur le territoire. Programme accessible aux collectivités, entreprises, exploitants agricoles et bailleurs sociaux.



Un dispositif public indépendant de proximité qui accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique.



Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.



Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont élaborés de manière concertée à l'initiative de différents acteurs d'un territoire (publics, économiques, associatifs, ...). Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant aux enjeux de l'alimentation : sociaux, environnementaux économiques, sanitaires.

syndicatmixte@pays-vendomois.org / 02.54.89.12.20
 7 Avenue Gérard Yvon – 41100 VENDÔME



L'ADIL 41 ESPACE CONSEIL France Renov' - PERMANENCE A FRETEVAL

4ème vendredi du mois 14H à 16H15 sur RDV : 02 54 42 10 00

Conseils neutres et gratuits de spécialistes

sur le logement et l'énergie [adileie41\[at\]wanadoo.fr](mailto:adileie41[at]wanadoo.fr)

<https://www.adil41.org/>



Collecte et prévention des déchets

ValDem collecte en régie les déchets des ménages en porte à porte. Sont collectés, à la fois les ordures ménagères et les déchets recyclables. Ainsi, chaque foyer se voit attribuer 1 bac bordeaux pour les ordures ménagères et un bac jaune pour les déchets recyclables.

Exception pour les hameaux qui sont collectés sur des points de regroupement

La collecte des ordures ménagères est assurée une fois par semaine pour

Pezou.

La collecte des déchets recyclables est assurée une semaine sur deux.

Le verre, collecté en apport volontaire, est aussi collecté en régie.

ValDem possède une flotte de 11 camions bennes pour la collecte en porte à porte et 1 camion grue, pour la collecte des points d'apports volontaires.

La prévention consiste à éviter de produire un déchet qui devra être traité par la collectivité.

Ainsi, ValDem engagé dans une démarche de réduction des déchets, incite les habitants de son territoire à composter.

ValDem distribue des composteurs individuels

ValDem a également mis en place d'autres dispositifs de prévention des déchets, comme par exemple, le prêt de broyeurs ou de gobelets réutilisables.

- Depuis 2018, ValDem organise 8 fois par an, **ses Éco-Ateliers, des ateliers "Zéro-déchet"** sur des thématiques différentes : alimentation, entretien de la maison et du jardin, hygiène et bien-être de la famille, visite de l'usine d'incinération. Animés par l'association Athéna, ils sont gratuits, mais l'inscription est obligatoire. L'objectif de ces ateliers est de donner des astuces aux participants pour les aider à réduire leur production de déchets au quotidien, en leur proposant un temps de manipulation, ou de pratique. Newsletter : Tous les mois les abonnés reçoivent dans leur boîte mail, une newsletter qui aborde l'actualité du syndicat, annonce les événements à venir, et traite aussi des sujets de fond.

- Campagnes : ValDem diffuse tous les ans 1 à 2 campagnes de prévention, sur un maximum de canaux : affichage, presse, web, réseaux sociaux...

<https://www.valdem.fr>

<https://www.facebook.com/val.dem41>

02 54 89 41 17



Le compostage permet de recycler certains déchets organiques du foyer et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Permettant de diminuer la quantité de déchets à éliminer, le compostage est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement. Le compost est un amendement organique.

Les intérêts du compost :

- Il favorise la croissance des végétaux et des racines
- Il renouvelle l'humus du sol
- Il améliore le rythme de diffusion des nutriments
- Il améliore la porosité du sol
- Il améliore la capacité de rétention d'eau
- Il limite l'apparition de maladies



Le composteur partagé

Dans l'objectif d'une démarche de développement durable et de réduction des déchets et en partenariat avec l'association

Athéna et Valdem, notre commune a installé un composteur collectif à l'entrée du parc Marie Genty.

Le suivi du compostage collectif est confié à l'association Athéna. Tous les habitants qui le souhaitent sont invités à venir déposer leurs déchets compostables. Un petit bilan mensuel, convivial, est assuré par Athéna avec les contributeurs. La date est affichée sur le composteur et lors de ce rendez-vous les volontaires se voient remettre un seau permettant de transporter leurs déchets.

Le compost obtenu, une fois mûr, et valorisé sur place, sera distribué aux habitants contributeurs qui se sont fait connaître.



Alimentation

Alimentation générale, épicerie, boucherie, dépôt boulangerie et gaz

Coccimarket Véronique Péronne
Place de l'Église
Lundi au samedi 8h30 - 12h30 & 15h00 - 19h00
Dimanche et jours fériés : 8h30 - 12h30
✉ cocci.vero@outlook.fr
☎ 02 54 23 68 19
Port : 06 75 94 90 55

Boulangerie Pâtisserie Traiteur/Snacking
Boulangerie Eddy & Mélanie Chanteclair

14 rue de Vendôme
Lundi - jeudi - vendredi: 7h - 12h30 & 16h - 19h
samedi et dimanche 7h - 12h30
Fermé mardi après-midi et mercredi
(provisoirement fermée le mardi)
✉ melaniechanteclair@gmail.com
☎ 02 54 23 40 27

Coquillages Huîtres Vendée Atlantique

Cédric Tessier
Place de l'Église
vendredi matin (Automne/Hiver)

Hôtel, Bar, Restaurant
Relais Routier Fontaine - Samir Benkadoum

36 rue de Châteaudun
Lundi - vendredi 5h30-23h
Fermé samedi-dimanche
🌐 <http://relais-fontaine.fr>
✉ letchik21@wanadoo.fr
☎ / 📠 02 54 23 42 47

Marché Libre - Maraîcher
Famille Desiles

Place de l'Église
☎ 02 37 98 80 20
📠 06 02 16 12 32

Bâtiment - Travaux Aménagement

BROCANTE

Jean-Claude Marais

11 rue de Vendôme
10h - 12h & 15h - 20h
☎ 02 54 23 61 95

CARRELEUR

Cédric LOURDEL

25 Rte de la Vallée du Loir
☎ 06 33 29 91 92
🌐 carrelage Lourdel

CHARPENTE - COUVERTURE

Gilles Fafin

19 route de Busloup
✉ contact@fafin41.fr
🌐 www.fafin-couverture.fr
☎ 02 54 23 41 42

JBCOUVERTURE

Jessy Bolton

10 rue de Paris
✉ jbcouverture41@gmail.com
☎ 06 50 16 15 74

PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ÉLECTRICITÉ

ROGER PLOMBERIE SAS

Denis ARNAUD
✉ secretariat.roger@gmail.com
7 rue du Perche
🌐 entreprise-roger-41.com
☎ 02 54 23 40 47

Le Chauffage Vendômois

Luc Rousseau

9 rue de l'Abreuvoir
lechauffagevendomois@free.fr
☎ 06 19 44 24 05

FuchElec

Benjamin Fuché

Electricien - Pezou
L au V : 8h 12h - 13h30 19h
Dépannage d'urgence possible le Week-end suivant disponibilités
☎ 07 45 72 64 97
contact@fuchelec.fr

MENUISIER FABRICANT POSEUR

BOIS/ALUMINIUM/PVC

Eric Desbureaux

3 route de Busloup
Lundi - jeudi 8h-12h & 13h30-18h
Vendredi 8h-12h
✉ desbureaux.eric@wanadoo.fr
☎ 06 80 68 76 43
☎ / 📠 02 54 23 61 86

METALLERIE SERRURERIE

Bois Metal41

Bruno Bois

5 rue du Clos de l'Huye
Lundi au vendredi 8h-18h
Samedi 8h-12h
✉ boismet41@gmail.com
☎ 06 19 87 27 70

PEINTURE

Damien. Hervet

6 rue du Ruet
✉ hervet.damien@orange.fr
☎ 06 11 63 08 76

Bien-Etre et beauté

ESTIME & STYLE -

Alexandra Jannequin

2 allée des Chataigniers
Sur rendez-vous
✉ alexandrabeaute@hotmail.fr
☎ 06 60 43 08 50

DIVINE L'SENS

Laëtitia Lefèvre

Institut de beauté Bio et Naturel
3 chemin de la Thibaudière
✉ divinepil.bio@gmail.com
☎ 02 54 80 37 06

SUB'LIME INSTANT BY AD'

Adeline Mouteau

Prothésiste ongulaire certifiée
14 rue de Paris
Facebook : Sub'lime Instant by Ad'
☎ 06 13 19 09 42

NAILS BY ANA

Anaïs Donadio

Prothésiste ongulaire
20 Chemin des Sources
☎ 06 99 27 07 91
Facebook : Nails By Ana prothésiste

Bien-Être

Sandrine Delorme -

Troubles du langage-Méditations
2 Allée de la Bruyère
Sur rendez-vous 06 28 06 63 06
www.meditationslangagevendome.fr

Coiffure

Thématis - Magalie Breton

Point Relais

1 rue de Vendôme
Du lundi au samedi 9h-19h
Soins esthétiques : 1^{er} mercredi du mois
✉ magali.breton4@orange.fr
☎ 02 54 82 29 08 ☎ 06 21 07 28 45

Fleurs - Paysagiste

Paysagiste

Nicolas Grossin

3 rue du Clos de la Thibaudière
☎ 02 54 23 44 61

Fleuriste

Patrick Grossin

9 rue du Clos de la Thibaudière
Mardi - samedi 9h-12h & 15h-18h30
Dimanche matin 9h30 - 12h30
☎ 02 54 23 49 97

Immobilier

Elsa Jaspard (IAD France)

29 rue de Vendôme
du lundi au samedi de 9h à 20h
☎ 06 74 21 08 13
✉ elsa.jaspard@iadfrance.fr
🌐 www.iadfrance.fr/conseiller-immobilier/
elsa.jaspard

Sophie Merlande (Axo Immobilier)

4 rue de l'abreuvoir
☎ 06 36 97 72 71
✉ smerlande@axo-actifs.fr
🌐 <https://smerlande.axo-actifs.fr/>

Fabrice Mouteau (agence Nestenn)

14 rue de Paris
du lundi au samedi de 9h a 19h
☎ 06 85 59 29 24
✉ f.mouteau@nestenn.com
🌐 nestenn.com

Mécanique Auto vente véhicules

AutoRepar SARL

Damien Chevereau et Aurélien Péan

2 rue de la Bardinière
Lundi au vendredi 8h30-12h & 14h-18h
✉ autorepar41@hotmail.fr
☎ 02 54 23 62 38
☎ 02 54 23 40 15

Travaux Forestiers Débardage

VENTE BOIS DE CHAUFFAGE
Allais Bois Energie

Arnaud Allais
✉ allaisboisenergie@gmail.com
☎ 02 54 23 63 07
☎ 06 18 01 58 16

DÉBARDAGE - NETTOYAGE DE RIVIÈRE

F. Brosse

6 Les Grouais
✉ frederic.brossedebardage@orange.fr
☎ 0624615789 ☎ 02 54 23 41 14

Pension canine et féline

La Vallée des 4 pattes - Angélique Huet
5 rue Aubernage
www.lavallee4pattes.fr
06 76 75 62 43

Travaux publics

Jean Pierre Lefèvre
21 route de la Vallée du Loir
j.p-lefevre@wanadoo.fr
02 54 23 65 86 - 02 54 23 69 56

Travaux paysagers

SJ Terrassement - Julien Soucieux
5 rue Aubernage
sjterrassement@orange.fr
06 30 91 41 60

Transports

Colis Services 41 Ludovic Roger
7 rue de Châteaudun - Fontaine
colisservices41@orange.fr
06 77 16 26 22 ou 05 45 21 83 25

Taxi Cédric Cédric Blavette
7 rue de Vendôme
blavettecedric@gmail.com
06 12 15 43 38

Vêtements Chaussures Adultes

Les Trésors de Martine « Emma et Joséphine » Martine Linget
30 route de la Vallée du Loir
Tailles 38 au 60 -
06 69 45 74 90

Santé

Médecine Générale Claire Bussereau
38 rue de Paris
Lundi au samedi sur rendez-vous
02 54 23 40 38 - 02 54 23 61 14

Infirmières Libérales SCP des infirmières de Pezou & La Ville aux Clercs
5 rue du Pont
Tous les jours sur rendez-vous
02 54 23 48 75

Kinésithérapeute Catherine Piver
3 rue du Pont
Sur rendez-vous - 02 54 23 44 13

PHARMACIE Geneviève Hermelin
2 bis avenue de la Gare
Lundi au samedi 9h-12h30 & 14h15-19h
Fermé : mercredi après midi & dimanche
02 54 23 68 68

OPTICIEN A DOMICILE S. Ohayon
Sur rendez-vous à domicile
www.binoclesenstock.fr
09 75 74 48 89
06 26 88 47 86

Divers

SPA de Morée Jean Leriche
41 Les Grandes Bretonnières
41160 Morée
02 54 82 09 79

Administrations

Caisse d'Allocations Familiales
Rue du Colonel Fabien
41100 Vendôme
Lundi 13h30-18h-Sur rendez-vous uniquement
Mardi au vendredi 8h30-12h & 13h15-18h
Sans rendez-vous 9h15-12h & 13h15-16h15
02 54 77 11 58

Pôle Emploi Centre
5 Rue Denis Diderot
41100 Vendôme
39 49
www.pole-emploi.fr

Services des Impôts aux particuliers
120, boulevard Kennedy
41106 Vendôme Cedex
Lundi au vendredi 8h45-12h & 13h30-16h15
sip.vendome@dgifp.finances.gouv.fr
02 54 23 15 15

Préfecture de Loir-et-Cher
Place de la République
B.P. 40299 41006 Blois Cedex
Lundi au vendredi 9h - 12h & 13h30 - 16h.
pref-courrier@loir-et-cher.gouv.fr
http://www.loir-et-cher.gouv.fr
02 54 70 41 41- 02 54 78 14 69

Conseil Départemental
Hôtel du Département
Place de la République
41020 Blois
conseil.departemental@departement41.fr
http://www.departement41.fr
02 54 58 41 41

Maison Départementale de la Cohésion Sociale de Vendôme
17bis avenue Jean Moulin
41100 Vendôme

Assistante sociale : Mme Sarrazin Christine - sur rendez-vous
02 54 73 43 43

Caisses d'Assurances Maladie Caisse primaire d'assurance maladie de Vendôme
60 avenue Gérard Yvon
41100 Vendôme
Accueil téléphonique 8h30 à 17h30
3646

Mutualité Sociale Agricole
390 boulevard Roosevelt
41100 Vendôme
Accueil sur rendez-vous
02 54 44 87 87

Services d'aide à domicile ADMR Association locale de Fréteval
2 rue de la Gare
41160 Fréteval
02 54 89 77 00

Accès au droit-permanence de juristes
France Services Morée
4 Rue Georges Domengie
41160 Morée
moree@france-services.gouv.fr
02 54 23 10 18

Permanence parlementaire Christophe MARION député
Permanence sur rendez-vous
6 rue Frincambault
41100 Vendôme
06 60 70 30 75
christophe.marion@assemblee-nationale.fr

Sécurité Urgences

GENDARMERIE NATIONALE
67 rue de Vendôme
17 ou 112
ou 02 54 23 16 30

POMPIERS
3 rue du Gratteloup
18 ou 112

Sensibilisation au suicide 3114
Violences conjugales 3919
Enfant En Danger 119

Violences numériques 3018

Autres adresses utiles

Restaurant du Cœur

22 avenue Georges Clemenceau
41100 Vendôme
✉ restosducoeur@orange.fr
☎ 02 54 77 94 09

Secours Catholique

112 faubourg Chartrain
41100 Vendôme
☎ 02 54 77 89 90

Secours Populaire

21 rue Darreau
41100 Vendôme
☎ 06 80 70 97 44

Vestiboutique de la Croix Rouge

21 rue du Commandant Verrier
41100 Vendôme
Mercredi 14h à 17h & Samedi 9h à 12h
🌐 www.croix-rouge.fr
☎ 02 54 77 06 78

Boutique Frip'Art et Recyclerie

52-54 rue de Courtiras
41100 Vendôme
mardi au samedi 9h-12h et 14h -18h30

EFS Vendôme - Collecte de sang

Rue Jacqueline Auriol
41100 Vendôme
✉ adsb.vendome@wanadoo.fr
Ou sur rendez-vous,
www.resadon.fr/
☎ 02 54 77 22 66 — ☎ 06 88 36 44 43

Récupération d'essaims d'abeilles

Dominique Bardeau à Azé :

☎ 02 54 72 02 59

André Broisin à Busloup :

☎ 02 54 23 67 64

Pierre Mercier à Saint-Ouen :

☎ 02 54 77 51 61

Paco Monné à La Chapelle Ench

☎ 07 80 31 06 60

Désinsectisation (Puces)

Richard Collinet

41120 Cellettes

☎ 06 62 01 05 58

Destruction nids de guêpes, abeilles, frelons

SAIN ET SAUF

✉ tony@sain-et-sauf.com
☎ 06 21 30 84 36

S.O.S. ABEILLES 41

134 rue des Champlés
41100 Vendôme
☎ 02 54 73 16 14—
☎ 06 15 91 10 89

B.G. NETTOYAGE 41

☎ 02 54 82 67 83 - ☎ 06 60 52 60 14

ADN41

✉ sosnuisibles41@gmail.com
☎ 06 20 23 73 43

Permanences des conciliateurs du Canton de Morée

Mairie de Morée ☎ 02 54 89 15 15
28 rue des Prés
41160 Morée

✉ conciljustice41@orange.fr

Daniel Gazal

Sur rendez-vous uniquement
dernier lundi du mois de 9h-11h

TRANSPORT PUBLIC

Transport à la demande

En quoi consiste le transport à la demande ?

Son principe est simple : un véhicule vient vous chercher à domicile pour vous conduire à l'une des destinations fixes prédéfinies par la collectivité.

•Mercredi après-midi pour le cinéma rue Darreau à Vendôme,

•**arrivée à destination à 15h15, départ à 18h**

•Mercredi après-midi pour la Médiathèque à Fréteval, **arrivée à destination à 14h45 et départ à 17h**

•Vendredi matin, pour la Place Saint Martin à Vendôme, **arrivée à destination à 9h30 et départ à 11h30**

Comment réserver ?

En appelant la centrale de réservation au ☎ 02 18 21 21 63
au plus tard à midi la veille de votre déplacement.

Tarifs 3€ le trajet à acquitter auprès du transporteur

REMI (réseau de mobilité interurbaine)

Depuis votre Commune, REMI vous facilite vos déplacements en train et en car. Pour faciliter vos déplacements depuis Pezou le réseau de transports Rémi organisé par la Région Centre-Val de Loire vous propose des trains et des cars pour vous déplacer en région et jusqu'en Ile de France depuis la gare de Pezou.

Ligne 20

Services des lignes régulières du Conseil Régional, le car s'arrête avenue de la Gare. Tous les véhicules sont accessibles aux personnes handicapées
🌐 www.remi-centrevalde Loire.fr

TER Centre Ligne 2.10

☎ 0 800 83 59 23

(appel gratuit depuis un poste fixe).

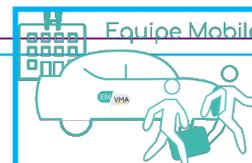
Les horaires sont affichés à la gare, à l'accès du quai et sur le totem d'arrêt de car.

🌐 <https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire>

En semaine, 8 trains du lundi au jeudi, 10 le vendredi et 7 cars du lundi au jeudi, 9 le vendredi, desservent chaque jour votre gare, et le week-end 7 trains le samedi, 7 le dimanche et 4 cars le samedi. Retrouvez tous les horaires et les informations sur les offres répondant à vos besoins sur le site www.remi-centrevalde Loire.fr »



L'équipe mobile vieillissement et maintien de l'autonomie



Elle est rattachée au Centre Hospitalier de Vendôme-Montoire, est composée de **professionnels expérimentés** en gériatrie et se déplace auprès de la population âgée pour réaliser une évaluation gérontologique médico-psycho-sociale et un avis gériatrique à visée diagnostique et/ou thérapeutique.

Les **missions principales** de l'EMVMA sont : le repérage et la prise en charge des personnes âgées fragiles, notamment celles à risque de chute, la consultation d'expertise gériatrique avancée, la formation et l'information des professionnels travaillant auprès des personnes âgées (EHPAD ou domicile).

Public concerné : de 65 ans et plus

Comment les contacter : **Lundi au Vendredi de 9h à 17h - 02 54 23 33 88**

Par mail : emvma.vendome@ch-vendome.fr

Accueil public : de 13h30 à 17h

Secrétariat de gériatrie

Centre de soins André Gibotteau
107 Boulevard Kennedy
41100 Vendôme



**Bien Vivre Ensemble :
c'est respecter**

**STATIONNEMENT
SUR LES TROTTOIRS,
CHASSONS
LES MAUVAISES HABITUDES**



**POUR QUE CHACUN PASSE,
LIBÉREZ L'ESPACE**



ASSAINISSEMENT

Certaines personnes, le plus souvent par ignorance, jettent les lingettes dans les toilettes plutôt qu'à la poubelle. Cela peut avoir un impact IMPORTANT dans les canalisations, les stations d'épuration et sur l'environnement aquatique. Seul le papier toilette doit être mis dans la cuvette des WC.

Jeter des lingettes dans les WC entraîne bien souvent un risque pour votre système d'assainissement individuel (canalisation bouchée par vos lingettes) mais aussi pour le système d'assainissement collectif (les eaux usées ne sont plus relevées et ne peuvent s'évacuer dans le collecteur).



Laisser son mégot par terre n'a jamais fait pousser un paquet de cigarettes. *



* Egalement prouvé pour les papiers : jetés par terre, ils ne font pas pousser des arbres.

Par le biais de la redevance des ordures ménagères que nous payons tous d'une manière ou d'une autre, nous finançons les déchèteries VALDEM, destinées à recueillir tous nos déchets.

Toute décharge sauvage est interdite

- sur le domaine public de la commune, comme près des points de regroupement ou des colonnes à verre
- sur les terrains privés



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



Rappel et entretien des rues

La Loi « Zéro Pesticide » a interdit l'usage des produits phytosanitaires et entraîne un changement d'habitudes pour l'entretien quotidien des voies publiques comme des propriétés privées.

Il appartient à chacun d'entretenir le trottoir devant chez lui.

Le balayage régulier tout au long de l'année permet d'éviter la prolifération de mousses qui deviennent glissantes par temps de pluie. Profitez du passage de la balayeuse pour nettoyer par anticipation vos descentes de gouttières et arracher les quelques herbes qui poussent entre le trottoir et votre façade.



Les dates de passages de la balayeuse sont annoncées dans l'Entre Nous, sur le site Internet et le panneau lumineux de la mairie.

